

---



---

## GUIDE PITTORESQUE

### DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

---

#### DESCRIPTION DE LA VALLÉE DE L'YONNE

DANS LA PARTIE COMPRISE ENTRE MAILLY-LA-VILLE ET AUXERRE.

---

#### SUITE DU VOYAGE NEUVIÈME.

---

Nous reprenons la description de la vallée de l'Yonne du point où nous l'avons laissée l'année dernière. Notre itinéraire nous amène à Sery, après avoir quitté Mailly-la-Ville.

Nous avons parlé du beau pont moderne qui traverse l'Yonne à Mailly pour le passage de la petite route d'Entrains à Vermenton. Un très-ancien pont, détruit depuis plus de cent cinquante ans, établissait une communication directe entre Mailly et le hameau important de La Cour-lès-Mailly, traversé par la route de Vézelay, par Châtel-Censoir, à Auxerre.

Au sortir de Mailly-la-Ville, les collines qui, à droite et à gauche, bordent la vallée, appartiennent au calcaire lithographique, et probablement déjà cette même formation constitue le fond de la rivière. Les calcaires lithographiques atteignent, dans cette région de l'Yonne, un développement considérable et nous les verrons s'étendre, avec une identité remarquable de caractère, au-delà de Bazarnes et de Cravan. La place géologique qu'ils occupent dans la série des terrains, a été l'objet de plusieurs discussions : les reproduire ici, serait sortir du cadre qui nous est tracé ; nous nous bornerons à rappeler que ces calcaires ont longtemps été regardés comme représentant, dans nos contrées, la partie supérieure de l'étage oxfordien, et alors on expliquait leur position anormale à l'aide de deux failles gigantesques. Mais cette opinion a été abandonnée ; la superposition de ces calcaires a été consta-

tée ; on a reconnu, d'une manière positive, qu'ils recouvraient le coral-rag inférieur et, dans un travail récent, nous n'avons pas hésité à les placer au milieu même de l'étage coralien (1).

Nous laissons dans la région de droite, et à des distances assez grandes, plusieurs hameaux isolés au milieu ou sur la lisière de grands bois ; ce sont : La Croix-Ramonay, Avillon et Avigny, où il y avait une chapelle sous le vocable de Saint-Marc.

De La Cour-lès-Mailly à Sery, la distance n'est que de 2 kilomètres. On peut suivre, pour y arriver, soit le canal, soit la route ; celle-ci longe la base d'une colline triste et monotone de forme et sur le flanc de laquelle on a planté de la vigne.

Les rives du canal sont, comme toujours, bordées de peupliers.

SERY, village traversé par les routes de Vézelay à Auxerre, et d'Entrains à Vermenton ; population 305 habitants ; à 26 kilomètres d'Auxerre.

Ce village est situé d'une manière pittoresque, à la base et sur le penchant d'une haute colline, dont le versant du midi forme l'un des côtés d'un vallon étroit et tortueux qui s'ouvre dans la vallée de l'Yonne ; son aspect est assez intéressant ; et dans les endroits où le sol dénudé laisse voir quelques vestiges de ses

(1) Etudes sur les échinides fossiles du département de l'Yonne, 1<sup>re</sup> partie, p. 99 et suiv.

couches intérieures, on reconnaît les bancs compacts et régulièrement stratifiés du calcaire lithographique.

L'Yonne qui avait suivi le côté droit de la vallée s'éloigne par un rapide tournant et va baigner la base des collines du côté opposé. Un autre tournant plus rapide encore la ramène sur la droite, et c'est devant ce large circuit que Sery a été bâti. Le canal ne suit point ce détour ; il traverse la prairie en ligne directe et vient passer près de l'emplacement où s'élevait l'ancienne église du village et aussi quelques maisons détruites maintenant. Une croix a été posée sur le sol qu'occupait la vieille église qui fut démolie en 1715 et rebâtie immédiatement vers le centre du village et à quelques pas seulement du grand chemin d'Auxerre. L'année précédente, c'est-à-dire en 1714, le village de Sery avait été brûlé presque complètement. L'abbé Courtépée, qui raconte cet événement, ajoute que, pour travailler à relever de ses ruines la malheureuse paroisse incendiée, M. Baron, originaire de Coulanges-la-Vineuse, alors curé de Mailly-le-Château, demanda avec instance à Mgr de Caylus, évêque d'Auxerre, la petite cure de Sery, et l'obtint. Ce généreux pasteur commença par transporter l'église au centre du village, sans qu'il en coûtât rien aux habitants, puis fit rebâtir leurs maisons et ne cessa de les combler de bienfaits. L'abbé Courtépée se plaint que « les habitants semblent être oublieux envers leur bienfaiteur. » En effet, pas un mot, pas la moindre inscription, ou du moins nous n'avons rien vu, ne rappelle le dévouement de ce digne prêtre.

L'église actuelle n'offre que peu d'intérêt : on reconnaît facilement que des fragments sculptés de l'autre église ont servi à sa construction : notamment le portail intérieur et les petites arcades ogivales enclavées dans la muraille de la nef intérieure près de ce même portail : style de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Le village de Sery, qui présente un aspect pauvre, malgré quelques maisons assez bien construites, a été bâti sur la grande voie romaine d'Agrippa qui, d'après l'itinéraire d'Antonin, allait de Milan à Boulogne-sur-Mer, en passant par Aost, Vienne, Lyon, Chalon-sur-Saône et Autun. De cette ville célèbre, la voie antique, encore parfaitement reconnaissable,

continue par Saulieu, Avallon, Avrolles (*Eburobriga*) (1) et Troyes pour se prolonger par Reims jusqu'à sa destination dernière.

Une circonstance toute fortuite a motivé la conservation presque intacte d'une partie de cette immense voie antique, dans les localités situées entre Avallon et Auxerre : c'est l'abandon de cette ligne de communication. Des routes tracées dans des directions différentes, soit durant le moyen-âge, soit au siècle dernier et même tout récemment, ont motivé le délaissement de la voie romaine. Nous aurons plus loin, à propos de la description du village de Sainte-Pallaye, l'occasion de présenter quelques notes descriptives relativement aux diverses routes qui furent tracées entre Avallon et Auxerre.

Laissons donc, quant à présent, l'antique voie romaine et suivons le modeste chemin vicinal qui, après avoir dépassé Sery, se prolonge à la base de hautes collines, en côtoyant sur la gauche les rives de l'Yonne et du canal. De longues rangées de peupliers, des masses de verdure, de natures diverses, donnent à ce côté du paysage un aspect de fraîcheur et de fertilité qui contraste beaucoup avec la teinte grise des terrains montagneux que d'énormes et innombrables tas de pierres couvrent de tous côtés.

A 1500 mètres au delà de Sery, on entrevoit sur la gauche, derrière de grands massifs d'arbres, le village de Trucy, auquel on ne peut arriver, du point où nous sommes, qu'en traversant le canal sur un pont d'écluse et l'Yonne sur un barrage, après avoir suivi dans la prairie un étroit et tortueux sentier.

TRUCY, village traversé par la route départementale d'Auxerre à Vézelay ; population, 405 habitants, à 25 kilomètres d'Auxerre.

Ce village est bâti près de la rive gauche de l'Yonne et à l'embouchure d'un vallon étroit et profond creusé dans les hautes collines qui forment le versant gauche de la vallée.

Bâti sur le sommet d'un pli de terrain qui domine les prairies, Trucy s'est aggloméré près de belles sources dont les eaux se jettent dans l'Yonne.

Les collines qui environnent Trucy, formées par les couches plus ou moins

(1) Annuaire de l'Yonne, Bulletin, etc., etc.

marneuses du calcaire lithographique, sont sèches, arides, pierreuses ; aussi le sol a-t-il une propriété absorbante remarquable, et les eaux les pénètrent jusqu'à ce qu'elle rencontrent des couches compactes et marneuses qui les recueillent. L'inclinaison de ces assises a lieu dans le sens de la vallée, et partout où elles affleurent et se font jour, elles donnent lieu à des sources abondantes.

On lit dans l'histoire de Saint-Pallade, évêque d'Auxerre, et qui vivait au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, que ce saint donna la paroisse de Tracy à une abbaye d'Auxerre. Rien n'est resté de cette époque reculée ; l'église actuelle, élevée sur le bord d'un escarpement assez rapide, ne semble dater que du XIII<sup>e</sup> siècle dans ses parties les plus anciennes, enclavées dans une reconstruction récente et badigeonnée à neuf en 1839. Le sanctuaire, éclairé par d'assez jolies fenêtres, date du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans la nef, le seul objet d'art que l'on puisse remarquer est une petite statuette représentant une religieuse, sculpture du XVII<sup>e</sup> siècle qui n'est pas sans mérite.

Le clocher, tour carrée assez ancienne, a été surmonté en 1839 d'un étage et d'un toit pointu. En résumé rien de bien intéressant, mais la route que nous allons suivre offre un aspect assez pittoresque. Le côté droit est ombragé par de hauts peupliers et des groupes de saules qui laissent entrevoir la fertile prairie que baignent la rivière et plusieurs belles sources prenant naissance à la base des collines dont nous avons parlé déjà, et dont le sommet est couronné par les grands bois communaux de Tracy. De larges et fréquentes excavations, faites le long des pentes à demi boisées de la colline, permettent d'en étudier la nature et de reconnaître la stratification toujours si régulière qui caractérise les calcaires lithographiques. Cette stratification est surtout remarquable dans les escarpements qui longent, sur la gauche, la route départementale. La roche se compose de bancs calcaires plus ou moins épais, séparés par de minces feuillets d'argiles, si égaux, si régulièrement disposés qu'on les croirait placés par la main de l'homme.

Cette puissante assise ne renferme, sur les bords de l'Yonne, qu'un très-petit nombre de débris organiques. L'influence qui a présidé à son dépôt était, sans

doute dans la contrée, peu favorable au développement des mollusques, et c'est à peine si, de loin en loin, on rencontre au milieu des argiles, quelques-uns de ces genres qui, de nos jours, se plaisent dans les stations vaseuses : des myes, des pholadomyes, des anatines. Dans d'autres parties du département, aux environs de Tanlay et de Commissey, cette même assise abonde en fossiles et indépendamment des pholadomyes qui s'y sont multipliées avec profusion, on y rencontre des térébratules, des peignes, des limes, des pernes, des natices, des pleurotomaires, des chemnitzes, des ammonites et des échinodermes.

Après un parcours de plus d'un kilomètre, on arrive vis-à-vis de grands bâtiments construits au milieu des prairies, entre la route que nous suivons et la rive gauche de l'Yonne, à laquelle aboutit un chemin qui longe le mur de clôture d'un jardin, établi en avant d'une assez belle maison de campagne : c'est l'ancienne abbaye de Crisenon.

« De belles eaux, de beaux ombrages, dit M. Leclerc (1) une petite plaine resserrée entre l'Yonne et une colline boisée rendent ce lieu aussi gracieux qu'un pittoresque ; mais, ajoute l'honorable et savant auxerrois auquel nous sommes heureux d'emprunter quelques lignes, la croix du monastère, en tombant, lui a fait perdre son caractère mélancolique et religieux. »

Alix, fille du roi Robert et femme de Renaud, comte d'Auxerre, fonda en l'an 1040 à Crisenon une petite chapelle dédiée à Saint-Nicolas.

Les véritables fondateurs de l'abbaye de Crisenon sont les trois frères Ythier, Hugues et Norgault, seigneurs de Toucy ; ils firent bâtir, en 1096, à la place de la chapelle Saint-Nicolas, un monastère et une église qu'ils placèrent sous l'invocation de la Sainte-Vierge. Ce monastère fut donné par eux à Saint-Robert, abbé de Molesmes. Telle fut l'origine de l'abbaye de Crisenon qui devint, en peu de temps, l'une des plus florissantes du diocèse d'Auxerre.

Fondé vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, Crisenon, plusieurs fois ruiné, cessa d'exister en 1795. La vente des biens de l'abbaye et de ses bâtiments, eut lieu le 7

(1) Voir dans l'Annuaire de l'Yonne de 1844 une attachante Notice sur cette abbaye.

janvier 1791. C'est la première vente de biens nationaux qui fut effectuée dans l'arrondissement ou plutôt dans le district d'Auxerre, comme on disait alors.

Depuis longtemps déjà, les différents corps de logis de l'abbaye avaient cessé de présenter quelque intérêt au point de vue archéologique, et rien aujourd'hui à Crisenon ne mérite, du moins à l'extérieur, une description détaillée. Nous le regrettons, car nous ne trouverons pas durant notre voyage le long des rives de l'Yonne, d'autres abbayes ni de vieilles églises offrant des ruines pittoresques. Dans cette belle vallée, le terrain est trop précieux pour le laisser recouvert par des décombres. Telle est la cause de la disparition de beaucoup de monuments que les guerres de religion ont ébranlés, que les révolutions ont renversés et enfin que les temps de prospérité et de paix ont fait disparaître complètement pierre par pierre, pour utiliser l'emplacement et aussi les matériaux qu'on en retirait avec profit.

Il nous semble que ce serait une tâche bien belle pour les membres des Sociétés historiques de l'Yonne, de travailler en commun à réunir tous les documents relatifs aux abbayes des deux diocèses d'Auxerre et de Sens. On publierait, dans un petit volume, le rapide résumé de l'histoire vraie de la filiation, de l'origine, de la prospérité et de la décadence de ces nombreuses institutions qui ont jeté durant le moyen-âge, un si vif éclat. Nous croyons qu'il est temps de les étudier et de les faire connaître, non pas exclusivement au point de vue religieux, mais au contraire dans leurs rapports avec les institutions civiles et militaires de la même époque, enfin de les montrer ce qu'elles furent réellement dès leur origine, comme lieu d'asile, de refuge, d'assistance et de protection.

Nous voudrions des dates historiques, nombreuses et précises, une description territoriale, topographique et archéologique, et surtout point de dissertations nuageuses à propos de poésie soi-disant pittoresque.

Ce sujet traité au point de vue civil et descriptif est remarquablement riche.

Voici l'indication nominative des abbayes des diocèses d'Auxerre et de Sens : Bouras, Les Roches, Rigny, Saint-Germain, Saint-Marien, Saint-Michel de Tonnerre, Quincy, Vézelay, Crisenon,

Recinfort, Des Iles, Saint-Julien, etc. Barbeaux, Cercanceaux, Cbâteau-Landon, Chaumes, Escharlis, Saint-Jean, Le Lys, Dilo, Saint-Paul, Saint-Pierre-le-Vif, Ferrières, Fontaines Jean, Jouy, Le Jard, Morigny, l'Preuilley, Sainte-Colombe, Saint-Jacques, Saint-Pierre, Vauluisant, La Pommeraye, Villiers, Villechesson, etc.

Avant de quitter Crisenon, jetons un dernier regard sur la grande colline boisée qui s'éloigne vers le nord et à la base de laquelle se prolonge la grande route d'Auxerre à Vézelay. De larges et fréquents éboulements, quelques excavations exploitées comme carrières donnent, à cette partie de la vallée de l'Yonne, un aspect pittoresque. C'est dans l'un de ces éboulements que l'on trouva, en 1826, dit M. Leblanc (1), une figure gauloise posée devant un petit four rempli de cendre renfermant dans une urne soixante-cinq médailles du 1<sup>er</sup> siècle, la plupart d'Audrien, de Faustine et de Commode.

À quelque distance de Crisenon, la route départementale traverse une couche arénacée plus ou moins solide, dont la puissance est assez considérable et qui, formée de fragments granitiques et calcaires roulés et usés par les eaux, appartient, sans aucun doute, aux alluvions anciennes de la vallée de l'Yonne. Ces dépôts de sable et de gravier, qu'on retrouve plus puissants, à mesure que la vallée s'élargit, et qui constituent, sur les bords de l'Yonne, des collines parfois très-élevées, nous reportent à l'époque où de vastes courants, sillonnant ces contrées, ont donné à la vallée que nous parcourons la configuration qu'on lui voit aujourd'hui.

Laissons la route se continuer vers Bazarnes et traversons l'Yonne et le canal en suivant les détours des barrages des écluses et des ponts, puis tournons à droite pour remonter le cours de l'Yonne en laissant sur notre gauche,

**PRÉGILBERT**, village traversé par le grand chemin de Vermenton à Entrains : population 360 habitants ; à 23 kil. d'Auxerre.

Ce village, situé d'une manière pittoresque sur une élévation qui domine la rive droite de l'Yonne, ne porterait son nom actuel que depuis le commencement du XII<sup>e</sup> siècle, et le tiendrait de

(1) Histoire d'Auxerre.

Gilbert, que son étonnante érudition avait fait nommer *l'universel*, et qui, de simple chanoine d'Auxerre, devint évêque de Londres en 1127.

Quoiqu'il en soit de cette dénomination, qui n'est rapportée par l'abbé Lebeuf que sous forme dubitative, Prégilbert possède une église assez ancienne et l'une des plus pittoresquement situées que l'on puisse voir dans la vallée de l'Yonne. Bâtie à cinq cents pas au sud du village, cette église s'élève sur le penchant d'un pli de terrain qui s'abaisse tout-à-coup et vient se perdre dans la prairie que traversent l'Yonne et le canal. Vu du portail de l'église, ombragé par deux tilleuls séculaires, l'aspect du paysage est charmant. On entrevoit, au milieu des arbres qui couvrent la plaine, les villages de Tracy et de Bazarnes; en avant de ce dernier village on reconnaît Crisenon, et sur la droite de l'Yonne, que l'on domine, la paroisse même de Prégilbert. Mais vers le nord-ouest, le site a perdu récemment tout son charme : on a abattu, pour les vendre, de magnifiques tilleuls qui dissimulaient d'une manière heureuse l'aspect un peu nu de ce côté de la vallée. Nos regrets sont d'autant plus profonds que c'est pour badigeonner ou *décorer* l'église que cet abattage eut lieu; cette belle besogne fut faite vers l'année 1833.

L'église de Prégilbert est, sous divers rapports, le monument le plus important que nous aurons à signaler à l'attention de nos lecteurs durant la deuxième partie de notre voyage dans la vallée de l'Yonne. A ce titre mériterait-elle peut-être une longue et minutieuse description. Il n'en sera pas ainsi. Les descriptions de monuments ne sont jamais qu'une sorte d'état-de-lieux dressé plus ou moins savamment par un huissier-archéologue, et leur lecture provoque un ennui profond lorsque des dessins exacts et soignés d'exécution ne viennent point vivifier et confirmer le texte écrit. Peut-être arrive-t-il alors qu'on étudie le caractère du monument d'après le dessin et non d'après l'écriture. Un seul coup-d'œil vaut mieux que des pages entières de description. Nous nous bornerons donc à dire simplement quelle est l'époque probable de construction et quels sont les objets qui méritent le plus de fixer l'attention.

Ceci une fois dit pour toutes, nous

arrivons à parler de l'église de Prégilbert.

Lorsqu'après avoir traversé le village, on s'avance vers l'église, la première chose qui frappe et captive l'attention, c'est la tour ou clocher, établie au centre de l'édifice. On reconnaît le style de transition entre l'arcade à plein-cintre et l'arcade ogivale; celle-ci, ainsi que cela se voit souvent, est dominée par l'autre, quelque singulière que puisse paraître cette disposition qui est contraire à l'ordre chronologique des dates. A cet égard, on a longuement discuté. Quoiqu'il en soit, le clocher de Prégilbert est d'un style très-pur et caractérise bien, pour notre province, l'ornementation de la fin du XII<sup>e</sup> siècle; peut-être même du milieu de ce temps, si des circonstances ont pu amener à l'abbaye de Crisenon et par cela même à Prégilbert, des ouvriers sortant immédiatement de nos grands centres religieux. Au XII<sup>e</sup> siècle, les modifications étaient lentes à se produire au fond des paroisses de la campagne; et l'on doit toujours tenir compte de ce retard dont l'appréciation est difficile parce qu'elle est soumise à l'influence générale que la métropole a pu exercer sur diverses contrées.

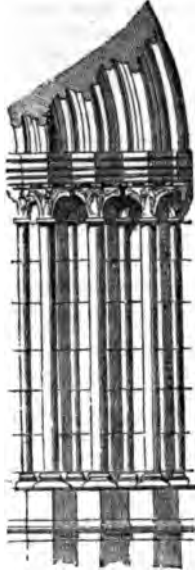
L'aspect général de la nef, quoique d'une construction parfaitement appareillée, n'offre que peu d'intérêt sous le rapport archéologique; on remarque cependant la petite porte du cimetière ornée d'une tête de mort et de deux os posés en croix.

Avant de pénétrer dans l'intérieur de l'église, disons brièvement qu'une cloche très-ancienne était restée dans le clocher, mais, il y a deux ans, plusieurs jeunes filles, le jour de la Sainte-Catherine, la brisèrent à force de sonner; on la fit refondre à leurs frais.

L'église est voûtée en pierre et à nervures; on reconnaît le style de diverses époques : du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle dans l'ornementation générale des chapiteaux, bases, colonnes, etc. Malheureusement le tout fut recouvert, en 1833, d'une couleur tirant sur le rouge, excepté les colonnes qui furent gratifiées d'une couleur bleu-foncé, etc. Décoration dont nous ne mentionnons pas tous les ridicules et grotesques détails.

En résumé le style du XIII<sup>e</sup> siècle, ou la fin du XII<sup>e</sup>, domine dans l'ensemble de l'édifice.

Nous donnons le dessin d'un fragment du joli portail placé dans le grand



pignon de la façade ombragée, ainsi que cela a été dit déjà, par deux tilleuls séculaires. Des travaux récents ont mis à découvert l'ancien pavé qui était enfoui sous une épaisse couche de terre.

Deux chemins conduisent de l'église de Prégilbert au village de Sainte-Pallaye; l'un que nous connaissons déjà en partie et qui longe la rive droite de l'Yonne, puis le canal, l'autre qui est le grand chemin vicinal que nous avons traversé à Sery et qui n'est éloigné du point où nous sommes que d'un peu plus de deux kilomètres. Ce grand chemin coupe la partie haute du village de Prégilbert et vient, à six cents pas plus loin, rejoindre la voie antique d'Agrippa qui traverse en ligne directe la vallée de l'Yonne. Nous parlerons un peu plus loin de cette chaussée importante.

On remarque, avant d'arriver à Sainte-Pallaye, un château entouré de beaux massifs d'arbres.

Ce n'est jamais sans hésitation que nous décrivons, même très-sommairement, les parcs et les belles maisons de campagne (appelées généralement châteaux) durant le cours de notre voya-

ge; c'est avec une hésitation plus grande encore que nous nommons les possesseurs, ou pour employer un mot devenu célèbre les « propriétaires. » Nous craignons d'être indiscrets en décrivant tel ou tel château qui s'estime heureux, le plus souvent, de rester dans une modeste obscurité, et dont la façade est presque toujours dérobée aux regards curieux, avides ou envieux des passants, sous prétexte d'ombrages pittoresques, de massifs de verdure et d'allées tortueuses, soi-disant dessinées à l'anglaise.

Bien souvent nous nous sommes arrêté sur le seuil, n'osant point le franchir, dans la crainte de passer pour vagabond et chercheur de n'importe quoi. Nous eussions dû

« ... Volontiers écrire sur notre chapeau :  
» C'est moi qui suis le dessinateur de l'Annuaire. »

Le château de Sainte-Pallaye fut bâti ou rebâti, par MM. de Lacurne, vers le milieu du siècle dernier et entouré de vastes jardins et de belles plantations faites en 1740, par Pilet, d'après les dessins de Le Nôtre (1). Ces plantations existent toujours; elles sont disposées en lignes droites et en quinconces à l'ouest de l'habitation, dans une belle et fertile plaine baignée par la rive droite de l'Yonne. Mais hélas! le canal est venu traverser cette même plaine et a coupé les rideaux de verdure que la rivière bordait d'une manière si pittoresque sans doute, car tout ce côté du parc n'est plus reconnaissable. Combien de belles et riches plantations ont été détruites par la même cause dans les vallées que traversent les canaux et les chemins de fer.

M. Jean-Baptiste de Lacurne de Sainte-Pallaye, né à Auxerre en 1697, devint membre de l'Académie française; de celle des Inscriptions et Belles-Lettres en 1724 et de celle de la Crusca. Ce fut un savant illustre; il mourut en 1781.

**SAINTE-PALLAYE**, village traversé par le grand chemin de Vermenton à Entrains; population, 289 habitants; à 22 kil. d'Auxerre.

Ce village est situé à cent pas de la rive droite de l'Yonne et vis-à-vis de l'un des détours les plus brusques de cette rivière. Le canal traverse les prairies en ligne droite dans la direction du nord-est, en

(1) Le Nôtre ou Le Nôtre, né en 1613, est mort en 1700.

formant une belle ligne de près d'un demi lieu de longueur.

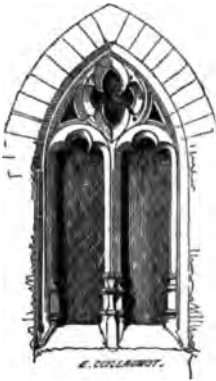
Cette paroisse n'offre d'intérêt que par son ancienneté et sa position sur la voie romaine. C'est dans cette localité que vint se retirer et mourir l'une des filles pieuses qui accompagnèrent le corps de saint Germain, évêque d'Auxerre mort à Ravenne (Italie), le 31 juillet 448, et ramené processionnellement à Auxerre où il arriva le 22 septembre, après avoir été déposé, durant quelque temps, dans l'église de Vienne.

Remarquons que le cortège funèbre suivit, dans toute son étendue, depuis Milan jusqu'à Auxerre, la grande voie romaine d'Agrippa.

La route d'Entrains à Vermenton traverse Sainte-Pallaye en suivant la rue étroite et principale qui est tortueuse, et vient longer sur la droite les murailles d'un petit cimetière au centre duquel s'élève l'église, pauvre et insignifiante construction dont la vue nous a causé un certain désappointement.

Nous espérions trouver une église ancienne et remarquable, et c'est une chétive construction de la fin du moyen-âge, mal bâtie, mal conservée qui se présente à nous. Peut-être l'arcade du portail, que précède un porche sans caractère, est-elle ancienne : XII<sup>e</sup> siècle?

Nous donnons ici le dessin d'une fenê-



tre, la seule chose à l'extérieur qui mérite quelque attention. L'intérieur de la nef est nul : cependant on doit remarquer dix stalles en chêne qui proviennent, dit-on, de l'abbaye de Reigny. Toutefois, elles n'offrent pas un type bien distinct : re-

naissance peut-être ou fin du XV<sup>e</sup> siècle (1)?

Une autre déconvenue, plus triste encore, nous attendait dans cette pauvre église, rebâtie sur l'emplacement d'une église très-ancienne et qui possédait une crypte. Dans cette crypte, qu'on voit encore, est déposé le cercueil en pierre qui renferma les dépouilles de sainte Pallaye. Un petit escalier, situé dans l'angle d'une chapelle collatérale, conduit à la crypte, mais hélas ! la clef manquait et le sacristain qui nous accompagnait ne put se la procurer : elle était par hasard déposée au château, et l'honorable M. de Bonnaire était absent. Force fut donc à nous de regarder par l'ouverture des fenêtres l'intérieur de cette crypte, et l'examen, quelque incomplet qu'il fût, nous laissa moins regretter de ne pas la voir plus facilement. Le tombeau est placé sous une arcade à droite de la crypte ; c'est une pierre taillée en forme de cercueil long de deux mètres environ et ne portant point d'inscription ni de sculptures : il fut brisé vers 1568 par les hérétiques qui pillèrent aussi la châsse qui renfermait les reliques de la sainte fille.

Le concours des fidèles au tombeau de sainte Pallaye « sancta Palladia » était nombreux et célèbre dès le IX<sup>e</sup> siècle. Mais rien de cette époque reculée, si ce n'est la tombe, n'est resté, et encore cette tombe n'est-elle plus placée comme elle dut l'être primitivement, c'est-à-dire au milieu de la crypte et du côté du levant.

Nous nous éloignâmes attristés de l'état de délaissement et de pauvreté de l'église, et bientôt après, nous suivions le chemin romain qui traversait en ligne droite la prairie. Le canal coupe en travers ce chemin que l'Yonne vient longer un instant pour s'éloigner et revenir, par un circuit rapide, le traverser à quelques pas plus loin. Là, les Romains construisirent un pont de pierre, dont les culées furent retrouvées, il y a une trentaine d'années, lors de quelques travaux dans la rivière, dit M. Leblanc (Histoire d'Auxerre). Notre savant Pasumot, qui a étudié minutieusement la voie antique, a vu encore, en 1765, les débris d'un pont de bois. Aujourd'hui, on reconnaît parfaite-

(1) L'abbaye de Reigny, ordre de Cîteaux et filiation de Clairvaux, fut fondée vers 1130, sur la rive droite de l'Yonne, à 2 kilomètres au sud de Vermenton et à 5 kilomètres de Sainte-Pallaye. Voir l'Histoire de Bourgogne, par Courtépée.

ment l'emplacement de ces divers ouvrages, mais c'est tout, et les passants qui vont de Sainte-Pallaye à Bazarnes, village situé sur la rive opposée, sont forcés de faire un long détour, sur la droite, pour aller attendre le bac établi près du chemin qui mène à Cravan. En attendant le batelier, qui demeure assez loin sur l'autre rive, nous croyons devoir résumer, aussi brièvement que possible, quelques observations relatives à la voie gallo-romaine dont nous avons rencontré l'ancien empiérement sur une longue étendue.

La nature même du « voyage » que nous poursuivons tous les ans, nous force de revenir dans les mêmes localités et nous contraint de reparler souvent de ce que nous connaissons déjà. Nos lecteurs voudront bien nous pardonner ces redites que d'ailleurs, nous cherchons à abréger le plus possible.

L'origine de la voie antique qui traverse une notable partie de notre département, s'appuie sur des documents incontestables; ce n'est donc pas une de ces chaussées imaginaires, soi-disant romaines, comme on en montre dans une foule de localités. Cette certitude d'origine donne aux débris qui restent encore un intérêt réel, et là où le vulgaire ne peut voir aujourd'hui qu'un assez mauvais chemin, étroit, incommode et raboteux, les historiens, les antiquaires surtout, retrouvent les traces historiques et les débris des immenses travaux d'un peuple qui n'existe plus, et dont nul part, pas même à Rome, on ne saurait reconnaître les dignes descendants.

La grande voie romaine, dont nous allons parler brièvement, fut commencée plus de trente années avant l'ère chrétienne (1). Si ses débris paraissent de bien pauvre dimension, eu égard aux gigantesques remblais de nos chemins de fer, nous répondrons que nul de nous ne sait comment ces mêmes remblais auront résisté aux injures du temps, dans près de dix-neuf siècles d'ici.

Notre description ne concernera que le fragment de la voie antique compris entre Saint-Moré et Auxerre; ce n'est donc pas trop sortir de notre itinéraire, puisque nous ne nous en éloignons que durant quelques minutes de chemin.

(1) Itinéraire d'Antonin, de Peutinger, Strabon, Bergier, d'Auvillle, etc.

Nous ne parlerons point du soi-disant camp romain de Chora, mais seulement de la « levée » remarquable qui traverse, en ligne droite et sur 6 kilomètres de longueur, le vaste plateau qui est borné à l'ouest par la vallée de l'Yonne et à l'est par celle de la Cure. Cette levée, c'est la voie romaine construite en remblai précisément sur la ligne de faite de la montagne; en voici le profil dans son aspect



général. L'élévation de la chaussée au-dessus du sol est d'environ deux mètres en moyenne. La cause de ce surhaussement au sommet de la montagne est très-simple et s'explique parfaitement par la nature même de notre climat. A cet égard qu'on veuille bien nous permettre de citer ici un vieux dicton: « On a été chercher de midi à quatorze heures; » et Dieu sait combien de fois on s'est mis à chercher.

Voici, nous le croyons fermement, la seule raison de l'exhaussement des voies antiques dans notre département, et de même aussi pour les départements du nord de la France :

A l'époque de l'occupation romaine dans la Gaule, on traversait d'immenses espaces de terrains incultes et sans traces d'habitations. C'étaient de véritables petits déserts couverts de broussailles et entrecoupés par des forêts, au milieu desquelles se cachaient quelques huttes de bergers et de chasseurs. Dans le nord et l'est de la France actuelle, les Romains durent construire leurs chaussées d'une manière toute spéciale au pays, et par cela même très-différente de celle employée dans les provinces méridionales. C'est qu'en effet ici la neige recouvre d'une couche souvent assez épaisse de vastes étendues de territoire. Dès lors il fallut songer, pour les contrées désertes, à faire reconnaître facilement aux voyageurs le tracé de la route, et cela d'une manière permanente. On ne trouva rien de mieux que de construire en « remblai » les endroits les plus exposés à être recouverts par la neige. Remarquons que nos routes modernes, tracées à fleur de terre et bordées seulement d'un étroit fossé, dispa-



faissent complètement sous une couche de neige de médiocre épaisseur. Là où les gens du pays ont de la peine à ne pas s'égarer, les étrangers sont tout-à-fait arrêtés. Ce grave inconvénient n'existe pas avec les chaussées fortement en remblai, et par la neige aussi bien que dans la saison des pluies, elles restent praticables. On peut même ajouter que la neige était moins épaisse sur le sommet étroit des chaussées, parce que le vent l'en chassait pour l'amonceler dans les cavités ou dans les ravins qui sillonnaient le pays.

La voie antique que nous suivons a été longuement décrite déjà, et nous renvoyons nos lecteurs aux divers ouvrages qui en parlent (1). Disons seulement qu'entre les villages de Saint-Moré et Sery principalement, de même qu'à peu de distance de Prégilbert, entre Sery et Bazarnes, et enfin beaucoup plus loin, entre le hameau de La Cour-Barrée et Auxerre, on retrouve invariablement sur la ligne de faite des montagnes une belle levée qui est encore intacte dans quelques parties de son parcours. Voici le dessin d'un



fragment de l'empierrement de la voie antique mis à découvert tout récemment dans la lisière des bois d'Arcy-sur-Cure. Un empierrement semblable se retrouve encore près de Prégilbert, et nul doute que des fouilles ne le mettraient à découvert sur une plus longue étendue.

BAZARNES, beau village traversé par la route départementale d'Auxerre à Vézelay; population 620 habitants; à 19 kilomètres d'Auxerre.

Situé à quelques mètres seulement de la rive gauche de l'Yonne, Bazarnes est bâti sur un terrain légèrement ondulé et à peu de distance de hautes collines boisées qui le dominent au sud-ouest. Vu dans son ensemble, le paysage offre quelques détails pittoresques; mais la teinte grise, triste et monotone des collines pierreuses qui forment le versant de droite de la vallée, enlève une grande partie du charme que présentent les longues masses de verdure qui longent l'Yonne et le ca-

nal. Pour mieux juger de l'ensemble du site, il faut se rendre à près d'un kilomètre de distance, à l'ouest du village, sur le sommet d'une colline qui domine d'environ 85 mètres le fond de la vallée. De cet endroit, en quelque sorte enclavé dans les grands bois de Trucy au sud, du Pomard à l'ouest, et de Saint-Mariem au nord, on a devant soi toute une région qui offre le tableau intéressant de deux grandes vallées qui se réunissent pour n'en plus former désormais qu'une seule. Devant nous, en effet, mais à une lieue de distance, l'Yonne et la Cure se rencontrent un peu avant d'arriver devant le bourg de Cravan. Nous pouvons, du point où nous nous sommes arrêtés, suivre du regard le cours de cette dernière rivière jusqu'au-delà de Vermenton, que nous apercevons par-dessus, pour ainsi dire, la paroisse d'Accolay, située sur la rive gauche et à la base même des hautes collines dont le versant de l'ouest descend dans la vallée de l'Yonne, et le versant opposé dans celle de la Cure; belles vallées qui, pendant l'espace de plus de seize kilomètres, se suivent presque parallèlement, malgré leurs nombreux et brusques circuits, à la base des grandes et magnifiques roches que nous avons vues et admirées à Mailly-Château, Merry-sur-Yonne et Châtel-Censoir, et aussi à Arcy-sur-Cure, Saint-Moré et Voutenay (1).

Ce puissant massif, composé de roches calcaires et essentiellement résistantes, forme, entre nos deux vallées, une arête longtemps infranchissable, et c'est seulement lorsque ces calcaires ont été remplacés par des couches plus marneuses et plus tendres que les pentes se sont adoucies et que les deux vallées, en se rapprochant, ont fini par se confondre.

Le paysage qui se développe sous nos yeux serait donc réellement très-séduisant, si d'innombrables tas de pierres, amoncelées le long des chemins et même des sentiers, ne jetaient, par leur couleur monotone et l'uniformité de leur entassement, une ombre au tableau. Mais les yeux se reposent avec plaisir sur les grands et beaux massifs de verdure qui ombragent le fond des vallées. Une description plus étendue serait déplacée ici; nous aurons au surplus, dans la suite de notre voyage, d'autres points de vue plus étendus encore et dont les limites se per-

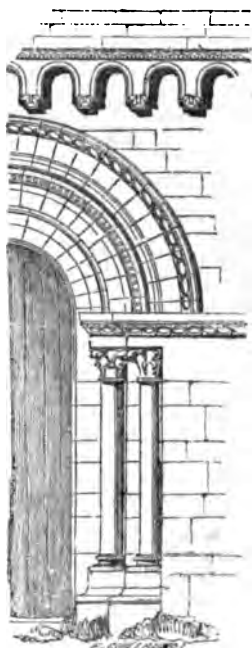
(1) L'abbé Lebeuf, Pasumot, d'Anville, etc., ont publié des mémoires étendus et qui se trouvent résumés dans les études récentes publiées par les membres de la Société historique d'Auxerre.

(1) Annuaire de l'Yonne 1850.

dent dans l'azur du ciel. Revenons à Bazarnes dont notre excursion nous aura permis de bien reconnaître la position topographique, indiquée d'ailleurs dans la grande carte que nous publierons à la fin de notre Voyage.

Bâti le long de la voie romaine, le village de Bazarnes doit être fort ancien ; il est cité dans les actes des évêques d'Auxerre dès le VI<sup>e</sup> siècle. L'église est elle-même très-ancienne et semble dater de la première période du XII<sup>e</sup> siècle, notamment l'abside, construction lourde et mal appareillée, mais qui présente un certain caractère pittoresque ; malheureusement elle est dans un état de vétusté très-grand. Au-dessus du collatéral nord, s'élève le clocher, haute tour carrée dont la toiture en ardoises ne manque pas d'élégance ; fin XVI<sup>e</sup> siècle.

Le portail de la façade principale est fort remarquable pour notre province, tandis qu'il serait à peine remarqué en Normandie. Nous en donnons un fragment, les deux côtés étant semblables.



C'est le style du milieu du XII<sup>e</sup> siècle

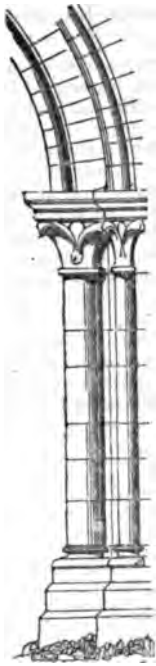
pour nos campagnes, correspondant aux premiers temps de la même période dans nos grands centres religieux.

L'intérieur de l'église présente une nef régulière et ses deux collatéraux ; style ogival primitif, mais un peu altéré dans son caractère par des restaurations considérables, faites d'ailleurs avec soin, il y a quelques années. Tout l'intérieur de l'église, rétabli à neuf, est blanc pur, et semble rendre le sanctuaire obscur par suite de la couleur bleue dont il a été recouvert on ne sait trop pourquoi. Assez prochainement la commune de Bazarnes doit vendre une coupe de bois, et alors le sanctuaire de son église pourra être restauré ; il est vrai que les fonds provenant de cette coupe devront, dit-on, être employés à construire un pont sur l'Yonne, dans la direction de Vermenton.

Le vocable de l'église de Bazarnes était saint Georges ; mais une certaine année, les vignes du pays furent gelées le jour même de la fête du saint patron ; les habitants courroucés n'en voulurent plus, et la statue, assez pauvre sculpture du reste, fut reléguée dans un coin. Récemment on l'a placée au-dessus du grand portail. Nous signalons à l'attention des visiteurs deux petites inscriptions funéraires gravées sur des plaques de marbre noir, et qui relatent quelques faits locaux.

Sur le territoire de la paroisse de Bazarnes, on voyait autrefois deux chapelles isolées et bâties à peu de distance à gauche de la voie romaine, du côté d'Auxerre. La première, et sans nul doute aussi la plus importante de ces deux chapelles, était celle dédiée à saint Quentin, vers l'an 1275, par Erard de Lésignes, évêque d'Auxerre. La seconde chapelle, sur laquelle nous n'avons aucun renseignement, était consacrée à saint Marien et située au milieu du bois qui en porte toujours le nom. Mais à l'égard de la chapelle de Saint-Quentin, un fait fort rare est ici à signaler : ce petit monument fut démoli, mais tout le portail a été amené pierre à pierre au milieu du village de Bazarnes et fut relevé avec soin pour former la porte d'entrée d'une habitation particulière.

En voici un fragment. C'est le beau



style du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

Avant de quitter Bazarnes, nous mentionnons les débris d'un vaste enclos établi le long de la voie romaine et dont les murailles, couvertes de lierre et de broussailles offrent un aspect assez pittoresque du côté où s'élève encore un petit castel de la fin du moyen-âge; on appelle ce bâtiment le Château de Bazarnes. Nous adressons ici, à l'honorable pasteur de Bazarnes, tous nos remerciements pour l'obligeance qu'il nous a témoignée. M. le curé de Sery s'est montré au contraire très-empressé de savoir notre nom, profession, demeure, etc., etc.

Deux chemins conduisent à Cravan; l'un par les collines, l'autre par les rives de l'Yonne et du canal; la distance est d'environ trois kilomètres, et ce court trajet semble plus court encore par la beauté du petit chemin ombragé qui longe le canal. On passe au Maunoir, assez jolie habitation agréablement située. Quelques pas plus loin, une énorme borne nous apprend que nous sommes à 155

kilomètres de la Loire; à 41,105 mètres de Clamecy, et à 831 mètres de Cravan, où nous allons bientôt arriver en suivant le bel alignement du canal. L'épaisseur des massifs d'arbres qui longent la rive droite nous cache le point de jonction de l'Yonne et de la Cure; jonction qui s'effectue au milieu d'une foule de petites îles assez pittoresques, mais dont les moulins et leurs accessoires gâtent le côté paysager.

On laisse à gauche, au milieu d'un parc boisé, le château de Rouchet. Nous avons vu à Bazarnes la sépulture des anciens seigneurs.

Nous arrivons ensuite à la grande route nouvelle d'Auxerre à Avallon (1) et nous la suivons, sur la droite, pour nous avancer vers le bourg, ou si l'on veut, la petite ville de

CRAVAN, bourg de 1,280 habitants, ancienne ville bâtie sur la rive droite de l'Yonne dans un vallon entouré de hautes collines, et près du confluent de l'Yonne et de la Cure, à 19 kilomètres d'Auxerre.

L'histoire de Cravan, durant la dernière période du moyen-âge, offre un très vif intérêt; nous engageons nos lecteurs à la lire (car nous ne pourrions qu'en donner un résumé bien restreint) dans la description du Duché de Bourgogne, par Courtépée, tome VII de la première édition, ou tome IV de la nouvelle. M. Quantin a publié, dans l'Annuaire de l'Yonne, année 1840, une notice plus complète encore; voir aussi l'année 1858.

Plusieurs savants se sont occupés de Cravan, notamment MM. D'Anville, Lebeuf, Pasumot, etc., à propos de l'origine et de l'ancienneté de cette petite ville connue, dès le VI<sup>e</sup> siècle, sous le nom de « Coræ Vicus ». De longues et acrimonieuses discussions archéologiques ont donné lieu à la publication de différents mémoires qui n'ont pas encore complètement éclairci la question.

Trois vallons secs, pierreux et assez profondément creusés dans le grand plateau qui s'étend à l'est de la vallée de l'Yonne, se réunissent pour ne plus former qu'un vallon très-profond, mais de courte étendue, qui vient s'ouvrir dans la vallée de l'Yonne, en lui amenant les eaux pures et assez abondantes d'une petite fontaine nommée Notre-Dame-

d'Arhault, par suite de la construction d'une petite chapelle sur le bord même de la source.

C'est au fond de ce vallon, près du petit ruisseau et de la rive droite de l'Yonne, que les premières habitations s'établirent. La situation pittoresque, la possibilité de traverser la rivière divisée en deux bras par une île, favorisèrent le développement de la première bourgade habitée sans doute alors par des pêcheurs, et une ville se forma peu à peu sous la domination des évêques d'Auxerre. L'histoire de Cravan se lie étroitement à celle de sa métropole dans les temps du moyen-âge; mais à une époque plus rapprochée et durant les guerres du XV<sup>e</sup> siècle, ses annales prennent une importance réelle à l'occasion de la guerre qui éclatait entre les Armagnacs et les Bourguignons. La fameuse bataille dite de Cravan, se livra dans la plaine qui s'étend devant la petite ville, et dura du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août 1423.

Brillamment racontée par divers auteurs, nous ne pouvons mieux faire que d'engager nos lecteurs à se reporter aux récits publiés dans les *Annaires de l'Yonne*: année 1838, Notice de M. Challe; — année 1840, Notice de M. Quantin; et même année, dans l'*Historique de la famille de Chastellux*, par M. Chaillou des Barres, le savant historien des grands châteaux de notre département. Voir aussi les ouvrages de MM. Lebeuf, Courtépée, Pasumot, etc.

Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, une foule de causes bien diverses ont motivé peu à peu la décadence de la ville de Cravan; elle perdit ses privilèges, son commerce, ses murailles crénelées, ses habitants même qui, ne trouvant plus que solitude et misère dans le port, autrefois si florissant, établi sur l'Yonne de toute antiquité, s'éloignèrent et ne revinrent plus.

Cravan aujourd'hui n'est pas encore un village, mais ce n'est plus une ville; c'est un séjour triste et silencieux, excepté à l'époque des vendanges où l'animation semble renaître. Une compensation est restée à l'ancienne et célèbre petite cité: ce sont de nombreux et excellents vignobles. Ils s'étendent sur les pentes rapides des vallons qui se rapprochent de Cravan pour former la vallée dont nous avons parlé déjà. La vigne en recouvre tous les versants, tandis que les terres labourables, assez maigres, et de nombreux

bouquets de bois s'étendent sur les sommets qui atteignent 140 mètres d'élévation au-dessus des eaux de l'Yonne.

Les collines qui s'élèvent autour de Cravan appartiennent, depuis le sommet jusqu'à la base, au calcaire lithographique qui, sur certains points, atteint une puissance qu'on peut évaluer à plus de cent mètres. Cette assise, comme à Mailly-la-Ville et à Crisenon, se compose de calcaires compactes à cassure conchoïde, disposés en bancs de minime épaisseur et alternant avec des marnes. Les fossiles sont rares; cependant on a recueilli, dans quelques bancs, des peignes, des limes des pholadomyes et une ammonite de grande taille, voisin de l'ammonite plicatilis.

Après avoir traversé le canal, nous traversons l'Yonne elle-même devenue plus large, plus profonde, et dont le courant, à peine sensible, contraste vivement avec les pentes rapides couvertes de roches que cette même rivière franchit en cascades au milieu des forêts séculaires du Morvan. Nous n'avons point oublié encore, malgré la rapidité de notre excursion, les beautés agrestes et même un peu sauvages des vallons et des montagnes de cette curieuse contrée.

La Cure, elle aussi, sort de ce beau pays, et ses bords ne le cèdent en rien à ceux de l'Yonne. C'est un voyage charmant à entreprendre, et nous croyons savoir que deux infatigables touristes de notre département en sont revenus avec de nombreuses notes et de charmants croquis.

Il ne faudrait pas croire pourtant que les rives de l'Yonne eurent toujours à Cravan la régularité et la largeur qu'on remarque aujourd'hui. Cet état de choses ne date que de la reconstruction du pont actuel. Primitivement, l'Yonne à Cravan et c'est là une observation importante que nous traiterons plus tard était divisée en deux bras par une île, de même qu'à Auxerre, Villeneuve-le-Roi, Sens, Pont-sur-Yonne, et peut-être aussi Joigny, avant la construction du pont actuel.

À l'égard du pont de Cravan, nous allons entrer dans quelques détails rétrospectifs.

Les populations qui se sont succédées dans l'Avallonnais et l'Auxerrois, aux grandes époques de nos annales, ont semblé préférer suivre une route différente

pour se rendre d'Avallon à Auxerre. Nous ne considérons ces deux villes que comme points de passage et non pas comme limites extrêmes de communication. Voici un tableau des divers itinéraires, basé sur les documents les plus certains; et pour ne point remonter à une époque incertaine, nous ne mentionnons point la période gauloise. D'ailleurs, il est un fait à peu près positif, c'est que les peuples primitifs suivaient de préférence le cours des fleuves.

#### ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Avallon, Sermizelles, Voutenay, Saint-Moré, Sery, Sainte-Pallaye, Bazarnes, Vincelles, La Cour-Barrée et Auxerre.

#### ÉPOQUE DU MOYEN-ÂGE.

Avallon, Lucy-le-Bois (1), Vermenton, Cravan, Vincelles, La Cour-Barrée et Auxerre.

#### ÉPOQUE MODERNE.

Avallon, Lucy-le-Bois, Vermenton, Saint-Bris et Auxerre.

#### ÉPOQUE ACTUELLE.

Avallon, Sermizelles, Voutenay, Saint-Moré, Arcy-sur-Cure, Lucy-sur-Cure, Vermenton, Cravan, Vincelles, La Cour-Barrée, Champs et Auxerre.

Il résulte du tableau précédent que c'est la route récemment construite qui se rapproche le plus de l'itinéraire antique. Nous pouvons ajouter ici, sans qu'il y ait la moindre pensée de critique, que la route nouvelle, moins soumise à diverses influences, eût pu se rapprocher davantage encore du tracé antique, si, partant de La Cour-Barrée, elle eût suivi le fond de la vallée par le village de Vaux.

Voici ce qu'écrivait, en 1780, l'abbé Courtépée, l'illustre historien du duché de Bourgogne :

« L'ancienne voie romaine d'Avallon à » Auxerre, plus courte, plus commode, » dans une plaine fertile et agréable, cõ- » toyant l'Yonne, sans montagne que » celle de Touchebœuf, qu'on éviterait » même en passant à la raclé de Vaux, » traversait Vincelles, venant de Bazar- » nes. Cette route, remplie de villages,

» a été suivie par les diligences jusqu'à » la chute du pont de Cravan, en 1750. » Si, au lieu de faire la nouvelle route » par Saint-Bris, on l'eût faite par Esco- » lives et Vincelles, on eût épargné au » moins deux cent mille écus qu'ont coûté » les montagnes de Saint-Bris et de » Vermenton : cela a été proposé plu- » sieurs fois, et rejeté; *mais probable- » ment quelque jour on y reviendra.* »

Ces derniers mots ont été prophétiques.

Le pont de Cravan s'écroula en effet en 1750, mais dès l'année 1690 il menaçait ruine. Une partie du pont même s'affaissa par suite du passage continué de trop lourdes charges que les rouliers conduisaient de la Bourgogne à Paris. La route venant de Vermenton traversait, dans toute sa longueur, la petite ville de Cravan, malgré la pente de sa chaussée. Les habitants, trop pauvres pour payer les frais de restauration de leur pont, s'adressèrent aux entrepreneurs de roulage et leur firent même un procès, et, pour comble de fatalité, les obligèrent à prendre une autre route jusqu'à nouvel ordre. C'est alors que s'établit une active circulation par un chemin de traverse presque impraticable par suite de la roideur des pentes, et que les cartes des premières éditions de Cassini nous indiquent. Enfin le malheureux pont, après avoir présenté un passage dangereux, s'écroula tout à fait en 1750. Et, le croirait-on? ce ne fut que plus de trente années après cette chute, que les administrateurs de la Bourgogne et de l'Île-de-France finirent, après avoir rédigé de nombreux mémoires, par s'entendre pour reconstruire un pont nouveau. C'est celui que nous voyons aujourd'hui et qui rappelle d'une manière frappante le grand pont de Sens construit vers la même époque (1).

Mais, hélas! le mauvais chemin, qui de la route de Vermenton conduisait à Auxerre par Saint Bris, était devenu une large route suivie activement par tous les voyageurs; les messageries, qui trouvaient au bourg de Saint-Bris, placé presque à demi-distance de Vermenton à Auxerre, un lieu de repos et de relai, ne songèrent plus à Cravan ni à son beau pont neuf: celui-ci n'eut plus d'autres passagers que les pauvres habitants de Cravan eux-mêmes et exclusivement.

(1) Joux-la-Villa, croit-on.

(1) Annuaire de l'Yonne, année 1847.

Leur désespoir fut grand, et on songea alors à faire passer par Cravan la grande route de Dijon à Orléans. Ce fut une joie pour la ville, qui s'empressa de baptiser « RUE D'ORLÉANS » la rue qui aboutissait au pont neuf. Cette nouvelle route devait passer par Vermenton, Cravan, Le Bouchet, Charentenay, Ouaine, Saint-Sauveur, Saint-Fargeau, etc. « Mais, dit encore, en 1780, l'abbé Courtépée, on craint bien que ce projet reste sans exécution. »

C'était une seconde prophétie ; ou à peu près, car cette route n'a été construite que durant le règne du roi Louis-Philippe et classée en deux parties, sous les n<sup>os</sup> 5 et 10, comme routes départementales.

Une nouvelle lueur d'espoir ranima les habitants de Cravan, lorsque, sous l'administration de M. de Bondy, on exécuta la rectification de la grande route de Paris à Chambéry, entre Auxerre et Avallon. Cette fois, la route nouvelle, si elle ne passait point par les rues herbeuses de Cravan, traversait au moins le fameux pont neuf, qui désormais allait être bon à quelque chose. Mais ce bonheur dura

« Le temps que vivent les roses ; »

et le chemin de fer de Paris à Lyon est venu jeter une quasi-mortalité sur toutes les routes de la province qu'il traverse.

Le pont de Cravan a coûté, avec les travaux accessoires, la somme de 96,000 francs. Il est formé de trois grandes arches surbaissées en forme « d'anse de panier. » L'ancien pont avait neuf arches.

Avançons-nous maintenant vers la ville, et, pour en finir avec le pont dont la construction dura cinq ans, disons qu'une inscription récente, gravée vers l'extrémité du parapet de gauche, nous indique que nous sommes à 18,548 mètres d'Auxerre.

La grande route tourne brusquement et semble laisser bien dédaigneusement de côté la pauvre porte d'Orléans, reconstruite en 1745 sur l'emplacement d'une autre beaucoup plus élevée, et qui datait du moyen-âge. La porte actuelle est surmontée d'un petit campanile ; à droite et à gauche se prolongent les fossés et la muraille d'enceinte de la ville, dont la première pierre fut posée en 1387 par le grand-archidiacre du chapitre d'Auxerre. Les fossés ne furent faits qu'en 1394. Plusieurs portions de cette muraille sont encore debout, et leur aspect offre un caractère assez pittoresque.

Voici le dessin de l'une des tourelles



les mieux conservées ; c'est la « tour de l'horloge » enclavée dans le mur d'enceinte du nord-ouest. Nous signalons en

core à l'attention des visiteurs une deuxième tourelle, « boulevard des Acacias. »

Le donjon ou château mérite d'être vu ; il est baigné par le joli ruisseau de la fontaine de Notre-Dame d'Arbault. Cette chapelle de Notre-Dame, fort ancienne, fut rebâtie en 1704 et démolie depuis, ainsi que deux autres chapelles dédiées : l'une à saint Nicolas, l'autre à saint Antoine (voir la carte).

Dans l'intérieur de la ville, on remarque encore quelques fragments d'architecture pittoresque des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, notamment une maison en bois sculpté, assez intéressante, située rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 22. C'est un des rares spécimens de ce genre de construction qui soient restés dans notre département. L'espace nous manque pour décrire quelques autres débris d'intérêt secondaire ; l'église qui nous reste à examiner prendra tout notre temps.

#### ÉGLISE DE SAINT-PIERRE.

L'aspect extérieur de ce monument ne prévient pas en sa faveur : c'est triste, nu, lourd et froid. Ce jugement pourra paraître sévère et injuste aux paroissiens habitués à admirer leur clocher, grosse tour carrée, style de la fin de la Renaissance (1), et dans la base de laquelle on a gravé les deux inscriptions suivantes, presque illisibles aujourd'hui :

DE MAY LE 25, L'AN 1531, A ESTÉ FONDÉE CETTE TOUR. PRIEZ DIEU POUR NOUS TOUS EN COMMUN....

ANNO AB INSTAURATA SALUTE QUINQUAGESIMO SUPRA MILLE ET QUINGENTOS PRIMO OCTAVO CALENDAS JUNII SUBSTRUCTA SUM.

Le grand portail est nul, mais à côté on remarque une grille en fer qui offre, par son ancienneté, un certain intérêt ; XVI<sup>e</sup> siècle ? En voici un fragment.



(1) L'Annuaire de 1840 renferme une vue de ce clocher.

C'est par le petit portail latéral placé près de la tour qu'on entre dans l'église : une très-petite porte située à l'abside reste habituellement ouverte.

Restaurée en 1781 et en 1828, la nef n'offre point d'intérêt : toute l'attention, et même la plus sérieuse, doit se concentrer dans l'abside et le chœur ou sanctuaire, bâtis vers l'an 1545 et terminés lentement si on en juge par les dates gravées sur les verrières des chapelles collatérales qui portent les chiffres de la période de 1533 à 1598. Quoi qu'il en soit, le chœur est un petit chef-d'œuvre dans son genre ; c'est l'un des plus jolis exemples que l'on puisse remarquer dans la province. L'ensemble est plein de finesse d'élégance et de légèreté, soit pour le fini de l'ornementation, soit pour l'agencement des nervures des voûtes. Bien que ce style, dit de la Renaissance, ne soit point aussi « chrétien » que le style ogival du moyen-âge il est impossible de n'en point reconnaître ici la beauté réelle.

Les vitraux coloriés sont détruits en presque totalité ; point de dalles tumulaires, ni de tableaux intéressants.

Cependant nous citons pour sa singularité l'inscription suivante, gravée dans la muraille de la chapelle de Sainte-Anne :

CY GIST LE CORPS DE HONESTE FILZ BERTRAND FILZ DE HONORABLE HOMME JACQUES BERTRAND QVI FVT TVÉ PAR DEUX VOLLEYS D'ARCY EN TRAFIQVANTS MARCHANDISES LE 20<sup>e</sup> JOVR DE FÉVRIER 1591. PRIER DIEV POVR SON AME. REQUIESCAT IN PACE.

AMEN.

Nous avons copié textuellement.

Rien de réellement intéressant pour un simple touriste ne restant plus à voir à Cravan, nous allons continuer notre voyage, en longeant la rive droite de l'Yonne par un assez bon chemin qui suit, en quittant Cravan, la rue du Faubourg-Saint-Nicolas, vers l'extrémité duquel on remarque de longs bâtiments servant autrefois d'entrepôt et de magasins pour le commerce très-actif du port, où une quantité considérable de vins et de marchandises, venant de la Haute-Bourgogne, étaient embarqués pour Paris.

Eloignons-nous vite de ces derniers vestiges de la grandeur et de la décadence de Cravan ; passons de même devant l'enclos de l'ancien grenier-à-sel, et suivons du regard la rivière d'un large circuit

amène à la base d'une très-haute colline dont le sommet est ouvert pour en extraire la pierre.

La roche exploitée fait partie du corallin supérieur. Blanche, oolitique, souvent saccharoïde, elle est facilement reconnaissable, et indique les affleurements de cette assise qui, près de Bailly, va devenir si puissante. Le calcaire lithographique plonge sous cette nouvelle formation et avec lui s'éteint la faune qui le caractérise. Les polyptères, les échinodermes, les gastéropodes vont reparaitre et dans les calcaires de Bailly nous pourrions étudier leurs nombreuses espèces.

L'ensemble du paysage est des plus pittoresques; on entrevoit devant soi, au-delà de jolis massifs de verdure disséminés au milieu de plusieurs îles, les villages de Vincelles sur la rive gauche, et de Vincelottes sur la rive droite dominée par deux sommets qui atteignent, le premier, la hauteur de 187 mètres au-dessus de l'Yonne, le second, 168 mètres. Nous gravirons sur ce dernier sommet, admirablement bien placé pour découvrir une étendue immense de la contrée que nous avons traversée.

Peu à peu la rivière s'éloigne; on laisse sur la gauche deux moulins, et, bientôt après, par une longue courbe, le chemin arrive à

**VINCELOTES**, village situé sur la droite de l'Yonne, et traversé par le grand chemin de Coulanges-la-Vineuse à Chablis; population, 433 habitants; à 14 kil. d'Auxerre.

Vincelottes « Vini-cellulæ » ne fut primitivement qu'un entrepôt où l'on déposait, pour les embarquer sur l'Yonne, les vins de la contrée qui, dès une haute antiquité, jouissent d'une notable renommée parmi les vins de la Basse-Bourgogne. Des caves creusées dans le flanc de la montagne, formée de vastes couches d'un calcaire blanc assez dur, et des hangars adossés à ces mêmes caves, ont dû être les premiers établissements qui donnèrent lieu ensuite à la construction du village qui semble avoir été érigé en paroisse assez tard.

Le chemin que nous avons suivi nous a amené à quelques pas de l'église et le long du cimetière: nous le traverserons pour la visiter. L'ensemble de l'édifice semble appartenir aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles; le portail, style de la Renaissance, est médiocre; le clocher, ancien par la base,

moderne au sommet, n'offre rien non plus de réellement digne d'intérêt. L'intérieur de la grande nef, voûtée en pierre et à nervures bien appareillées, est de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle; le sanctuaire, voûté également, n'est que de la fin du siècle suivant, ainsi que les nervures des fenêtres, de style dit flamboyant, commencement du XVI<sup>e</sup> ou fin du XV<sup>e</sup> siècle. Nous ne sommes entré dans cette ennuyeuse nomenclature que pour réfuter une note communiquée à l'illustre abbé Courtépée, qui, en parlant de l'église de Vincelottes, dit qu'elle fut « bâtie » par André Bastonneau, mort en 1658. Nous pensons que, ruinée durant les guerres de religion, l'église fut seulement restaurée par cet André Bastonneau dont la tombe se voit encore vis-à-vis de l'autel de la petite chapelle collatérale du nord, et dont l'ornementation se rapporte bien à celle de l'époque où vivait le donateur. Voici l'inscription gravée sur la dalle tumulaire :

CY GIST ANDRÉ BASTONNEAU, ESCUYER, SEIGNEUR DE VINCELLOTTE, CONSEILLER ET MAISTRE D'HÔTEL ORDINAIRE DU ROY, QUI DÉCÉDA LE 19 JANVIER 1658, PRIEZ DIEU POUR SON ÂME.

L'écusson qui ornait cette tombe est effacé, mais, à la clef de voûte de la chapelle, on le retrouve sculpté avec assez de finesse. Enfin, vis-à-vis de cette même tombe, on remarque, engagé dans la muraille, un cartouche élégant en pierre, incrustée de marbre, et renfermant une longue inscription qui malheureusement a été effacée à coups de marteau. Il n'est pas douteux que cette inscription rappelait la reconstruction de l'église et peut être aussi l'édification entière d'un vaste château couvert en ardoises et bâti au centre d'un grand enclos touchant, au sud, le mur d'enceinte du cimetière.

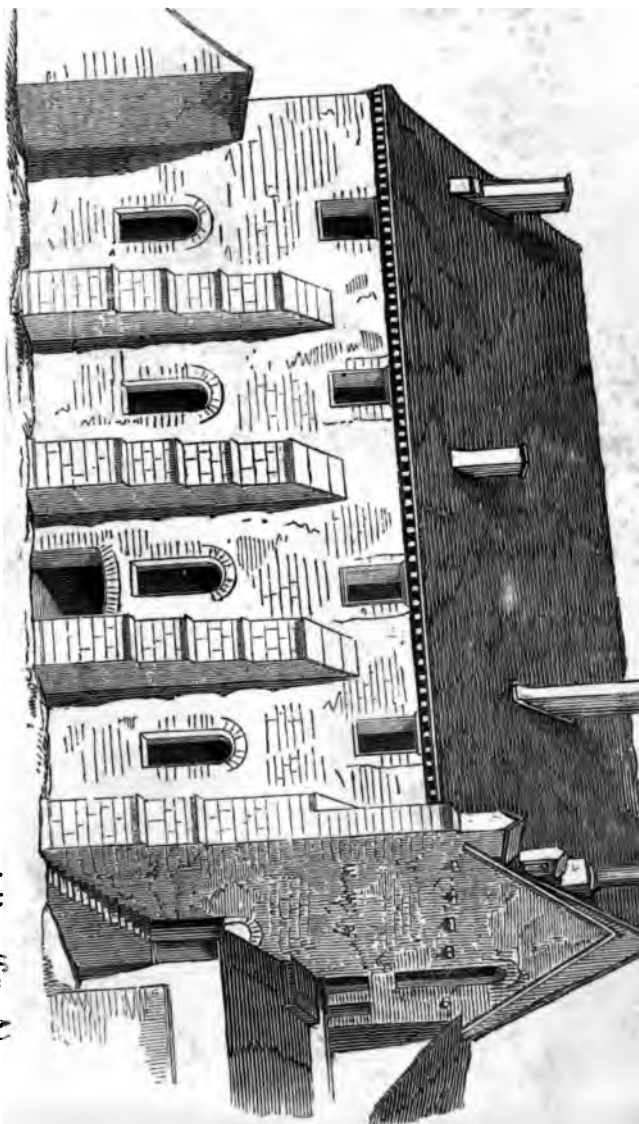
La fille d'André Bastonneau porta cette terre, dit Courtépée, à Pierre de la Ferrière, d'où, par mariage avec leur héritière, elle est parvenue à Pierre Comeau de Créaucé en 1702. La veuve de celui-ci l'a vendue aux Lazaristes de Paris, en 1714.

Ce château n'existe plus; il faisait face à la rivière et s'élevait à quelques pas seulement de la rive droite, vis-à-vis d'un autre château qui, plus heureux, n'a pas été renversé et dont nous parlerons plus loin.

On remarque encore à Vincelottes une



**CELLIER DE VINCELOTES, côté ouest, donnant sur la rivière (fig. A).**



1

autre construction importante qui, si elle eût été château ou église, serait démolie depuis longtemps ; c'est un grand et magnifique cellier qui, malgré son origine toute monastique, a trouvé grâce aux yeux des vigneron.

Lorsque, vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle, les religieux de Reigny (1) devinrent, par suite de quelque pieuse donation, possesseurs de riches vignobles situés dans la paroisse d'Irancy, fameuse par la qualité de ses vins, ils songèrent à construire, près de leurs nouvelles possessions, tous les bâtiments nécessaires pour la fabrication et la garde du vin. Le lieu choisi fut un terrain bordé par l'Yonne qui, autrefois bien plus que maintenant, était une voie de communication suivie par le commerce de transit. Le cellier fut construit, comme tout ce que faisaient les abbayes, avec la grandeur et la solidité que nous admirons encore aujourd'hui. On peut reconnaître à Vincelottes le caractère général des édifices élevés dans notre province durant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

L'un de nos dessins (fig. A) représente la façade donnant sur la rivière ; le côté opposé du bâtiment est à moitié enfilé sous la pente du terrain d'où il résulte qu'on entre de plain-pied dans les chambres établies au-dessus de la grande salle voûtée du rez-de-chaussée. Ces chambres servirent de logement aux gardiens et aux vigneron ; mais à diverses époques, et notamment à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, elles furent remaniées entièrement. C'est de ce temps que datent les cheminées à large linteau de pierre vigoureusement profilé, et aussi quelques autres détails d'ornementation.

Quelques-unes de ces chambres furent habitées par des religieux qui établirent dans l'une d'elles une petite chapelle dont le clocher, au campanile, s'élève sur le rampant du grand pignon près d'une grande cheminée ronde qui présente l'aspect d'une colonne (fig. B).

Depuis quelques années seulement, le cellier de Vincelottes a perdu une notable partie de sa beauté primitive ; la salle voûtée a été partagée par des cloisons de refent qui forment des caves particulières, et les anciennes chambres du premier étage, occupées maintenant par plusieurs familles, ont subi, au point de

vue archéologique, de regrettables embellissements.

Toutefois malgré des replâtrages tous neufs, on peut encore très facilement reconstituer par la pensée l'état ancien de la façade principale. C'est ainsi que notre dessin (fig. B), l'indique, en tenant compte des changements opérés au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle.



Figure B.

Nous donnons aussi une coupe longitudinale (fig. C) et un plan (fig. D), sur proportion réduite, de la grande salle du rez-de-chaussée. Pour bien faire comprendre le genre sévère de l'ornementation, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs le dessin des chapiteaux (fig. E) et consoles (fig. F et G) qui soutiennent la retombée des voûtes.

(Voir page 391.)

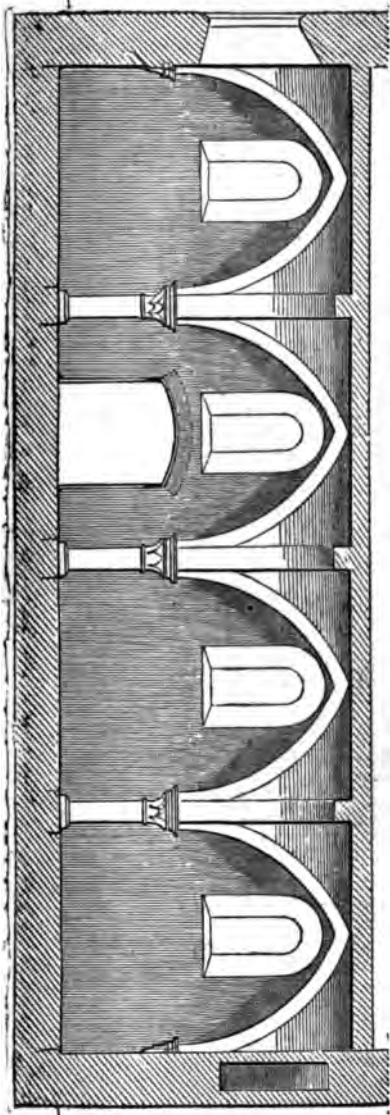


Figure C.

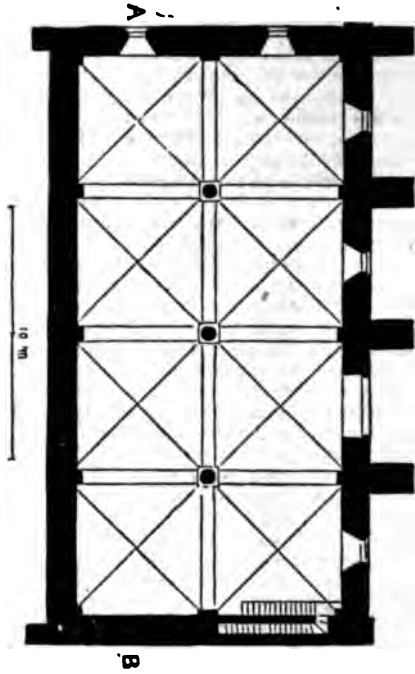


Figure D.

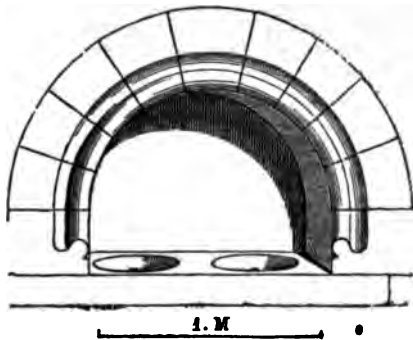


Figure E.



Figure F.

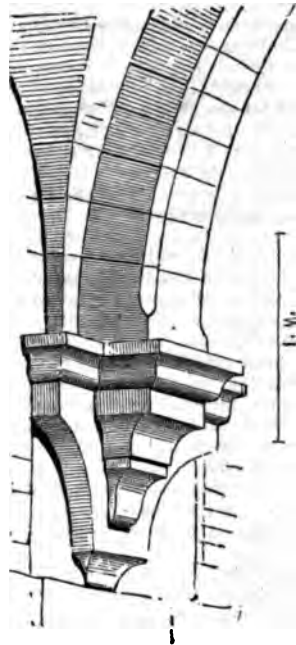


Figure G.

Les gens âgés du village peuvent, avec certitude, indiquer l'emplacement occupé autrefois par le pressoir et les diverses dépendances qui s'y rattachaient.

Le cellier de l'ancienne abbaye de Reigny est la seule construction de ce genre qui soit restée isolée, c'est à-dire n'étant point attenante à l'abbaye elle-même, dans notre département; il méritait par cela déjà une attention spéciale, et nous avons voulu, en reproduisant ses principaux aspects, et aussi plusieurs détails, donner un exemple de plus de la beauté sévère et de la solidité des constructions ordonnées, et aussi très-souvent dirigées par les religieux eux-mêmes. Terminons cette description et émettons une sorte de doute, quant à l'origine et à la possession première de ce beau cellier. Peut-être doit-il son origine aux religieux de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre qui possédaient la plus grande partie du territoire des communes d'Irancy et de Vincalottes. Il

serait possible qu'à la suite de transactions ou d'échanges, ce bâtiment fût devenu la propriété de Reigny, qui est éloigné de Vincalottes de 12 kilomètres environ. Je signale ce doute en émettant le vœu que des recherches à l'égard de l'époque de la construction et de la possession primitive de Vincalottes soient commencées.

Revenons maintenant aux monuments modernes; Vincalottes en possède un qui mérite quelque attention: c'est le pont de fer qui traverse l'Yonne. Il fut construit pour le passage de la route allant de Coulanges-la-Vineuse à Chablis.

Placé vers le milieu du pont, le géologue peut étudier avec intérêt les larges bancs de pierres qui constituent le fonds de la rivière, et que les eaux n'ont point encore usés malgré leur passage sur ces mêmes roches, et reconnaître une dernière fois les bancs supérieurs et plus résistants des calcaires lithographiques.

Nous traversons l'Yonne et restons quelques instants sur la rive gauche pour

visiter Vincelles, vers lequel la route, fortement en remblai, nous amène après un assez large circuit, motivé par le passage du canal que l'on traverse sur un pont. Remarquons que la distance qui sépare les clochers de Vincelottes et de Vincelles peut être évaluée, mesurée en ligne droite, à 550 mètres au plus. Dans cette courte distance se trouvent le canal et l'Yonne divisés par plusieurs petites îles assez pittoresques.

**VINCELLES.** village traversé par la grande route d'Avallon à Auxerre et par la route de Coulanges-la Vineuse à Chablis ; population, 480 habitants, à 15 kil. d'Auxerre.

Le beau village de Vincelles s'est établi, dès l'époque de son origine, sur la grande voie romaine d'Agrippa, dont nous avons parlé précédemment, et sur la rive gauche de l'Yonne. Cette situation était admirablement choisie pour servir de lieu de dépôt et d'embarquement aux vins de Coulanges-la-Vineuse, petite ville située à 6 kil. à l'ouest de Vincelles.

Cette distance, quelque courte qu'elle soit, éloigne trop Coulanges des rives de l'Yonne pour que nous puissions en parler. D'ailleurs, une notice complète et très-intéressante a été publiée récemment, et nous ne pouvons mieux faire que d'engager nos lecteurs à s'y reporter (1).

Vincelles « Vini-cello » fut donné par saint Pallade, évêque d'Auxerre, à l'abbaye de Saint-Julien, en l'an 653. L'abbé Courtépée ajoute à cette note la liste des seigneurs qui ont possédé depuis lors cette même terre.

Situé dans la plaine et traversé en ligne directe par la grande route actuelle établie sur la voie antique, Vincelles offre une animation assez grande et plaît à l'œil par suite de la beauté des matériaux employés pour les habitations même les plus pauvres. L'église dont nous donnons une vue, est bâtie sur le bord de la route et entourée encore de son cimetière; la façade est simple et assez jolie. On reconnaît le type de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle à l'ornementation des chapiteaux du portail dont le tympan, autrefois trilobé, est rempli par un arc surbaissé de mauvais effet; nous avons

représenté l'état ancien, facile à reconnaître et à rétablir.



Le clocher carré est moderne en partie; le dessin suppléera à notre description qui, au reste, serait insignifiante, car l'intérieur de l'église n'offre réellement aucun intérêt.

Un auvent précédait le portail; c'est une disposition à peu près générale dans la contrée que nous traversons; quelques-uns d'entr'eux sont fort anciens et renferment un petit autel qui les transformait ainsi en chapelle extérieure, notamment à Sainte-Pallaye, Ecolives, Vaux, etc.

Vers l'extrémité sud de la grande rue du village, la route longe le mur d'un très-joli parc, ombragé de beaux et sombres massifs d'arbres au milieu desquels s'élèvent un petit château assez élégant. Ce château fut construit vers l'année 1775 par Edme-Germain Villetard, écuyer, près de l'ancien château qui dominait les rives de l'Yonne.

L'habitation actuelle, située dans une position très-pittoresque d'où on découvre, sur une longue étendue, les bords de la rivière, devint, durant quelque temps, la résidence de M<sup>me</sup> de Staël-Hostein, lorsqu'elle fut obligée, pour des causes toutes personnelles et politiques, de

(1) Annuaire de l'Yonne 1861; Bul'ctin, tome IV; Courtépée, tome VII; etc.

quitter Paris. Quoique très-resserré entre ses murailles, le parc de Vincelles est un des plus jolis jardins paysagers que l'on puisse visiter dans notre département.

Notre itinéraire nous force de retraverser l'Yonne et même Vincelottes par le chemin qui nous a amené, mais que nous quittons à peu près à la hauteur de l'église pour nous avancer vers la gauche, c'est-à-dire à l'est en suivant le fond d'un vallon assez étroit et que la route suit à mi-côte. Bientôt on se trouve environné de toutes parts et à perte de vue par des vignes plantées sur le flanc des hautes collines qui s'élèvent au nord et au sud. L'ensemble du site est extrêmement bizarre, et ne peut être comparé à rien de ce que nous avons vu jusqu'ici. Dans ce vallon étroit et profond, à peine voit-on çà-et-là un buisson ou un arbre ébranché.

La composition du sol n'est plus celle que nous avons constatée aux environs de Cravan ou de Bazarnes. Les calcaires lithographiques ont disparu. La vallée s'élève rapidement et les collines qui bordent la route sont formées à leur base de roches coralliennes, tandis que leur sommet est couronné par les couches argilo-calcaires de l'étage kimmeridgien. C'est la première fois que nous signalons la présence, sur les bords de l'Yonne, de ce nouvel étage qui, aux environs d'Auxerre, disparaît à son tour sous les calcaires portlandiens. La formation kimmeridgienne est remarquable par la constance et l'uniformité de ses caractères. Composée de couches argilo-calcaires, alternant avec des argiles disposées en lits plus ou moins épais, elle renferme presque partout une abondance extrême de petites huîtres (*Ostravirgula d'Orb.*) qui, tantôt sont libres et tantôt agglomérées en lamelles.

Un pli de terrain cache complètement le bourg d'Irancy, et jusqu'au moment où, tout-à-coup, on aperçoit à peu de distance les premières maisons, on doute qu'il y ait au fond de cet immense amphithéâtre tout une petite ville, célèbre à divers titres dans nos annales historiques et gastronomiques.

**IRANCY**, beau village traversé par le grand chemin de Coulange-la-Vineuse à Chablis; population 1,010 habitants; à 14 kilomètres d'Auxerre.

Irancy est situé au centre d'un vallon profond creusé dans les hautes collines

du versant de droite de la vallée de l'Yonne. Ce vallon, dominé au nord, à l'est et au sud-est par le sommet des plus hauts plateaux de la contrée, présente la forme d'un immense cirque ou amphithéâtre tourné en plein vers le sud-ouest, position qui concentre les rayons solaires et donne à cette localité la température des plus chaudes vallées de nos provinces méridionales. Au fond de ce vallon ardent et pierreux la providence a placé deux sources limpides qui, dès la plus haute antiquité, ont dû être environnées d'habitations.

La colline d'Irancy présente à l'observateur une coupe géologique qui n'est pas sans intérêt. La base est formée par les calcaires blancs et oolitiques du corall-rag. Ces couches, disposées en bancs épais, sont exploitées comme pierre à bâtir et fournissent un moellon de médiocre qualité; on y rencontre en assez grande abondance des nérinées, des peignes, des térébratules, des rynchonelles, des pointes d'oursin, des crinoides et surtout des polyptères, appartenant à la famille des astrées, des méandrinés et des lithodendron. Au dessus de ces calcaires, s'étend une couche plus compacte, moins blanche, qui contient encore en abondance des nérinées et des polyptères et que nous retrouvons à Bailly. Cette assise, dont l'épaisseur est à peine de quelques mètres, est recouverte par des calcaires grisâtres et marneux qui, supérieurs au corall-rag proprement dit, semblent correspondre au calcaire à astates et sont eux-mêmes couronnés par les couches argileuses de l'étage kimmeridgien.

Notre savant abbé Lebeuf, si souvent et fructueusement consulté par nos savants d'aujourd'hui, dit, en parlant d'Irancy, que cette paroisse appartenait à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre au moins dès le IX<sup>e</sup> siècle et qui la garda jusqu'en 1789.

On lit dans nos chroniques :

« En l'an 1568, le 7 février, les huguenots se vengèrent cruellement des pertes qu'ils venaient d'éprouver au siège de Cravan. Durant ce siège ils avaient eu dessein de mettre à Irancy leur cavalerie en quartier : un colonel des troupes du prince de Condé s'y était présenté, mais en vain. Il fut tué d'un coup d'arquebuse. Cette mort irrita le dépit et la vengeance des Huguenots. Bourry y fut envoyé avec son

» régiment de dix huit enseignes (1), la  
 » plupart normandes. Il présenta le feu  
 » aux portes et les échelles aux murail-  
 » les; mais la résistance des habitants et  
 » d'environ douze soldats commandés  
 » par un gentilhomme du pays fut si  
 » grande, qu'en deux ou trois divers as-  
 » sauts il perdit les plus braves officiers  
 » et les meilleurs soldats de son régi-  
 » ment et fut enfin obligé de se retirer.  
 » Ainsi, il fallut attendre que le canon fût  
 » levé de devant Cravan, et au retour  
 » on en plaça trois devant les simples  
 » murailles d'Irancy. Les brèches étant  
 » faites et aussitôt gagnées, Bourry, aidé  
 » d'un renfort de Gascons, conduits par  
 » Armand de Clermont, entra victorieux  
 » dans la ville, et n'y épargna ni âge, ni  
 » sexe, ni condition. Le siège avait coûté  
 » déjà la vie à sept cents hommes de  
 » part et d'autre; le reste des habitants  
 » et des maisons fut mis à feu et à sang  
 » avec tant de barbarie, que, suivant le  
 » témoignage des historiens contempo-  
 » rains, le sang des vaincus coulait par  
 » ruisseaux en plusieurs endroits des  
 » rues, et qu'on fut obligé de jeter leurs  
 » corps pêle-mêle confusément dans un  
 » puits situé au bas de la ville qui est  
 » dans une rue voisine de la porte qui  
 » conduit à Vincelottes. Il n'échappa de  
 » cet horrible carnage qu'un prêtre du  
 » lieu qui fut emmené à Vézelay, ville  
 » occupée par les calvinistes, pour être  
 » immolé à leur cruauté, et qui trouva  
 » le moyen de se sauver durant la nuit.  
 » Le puits d'Irancy fut depuis cette épo-  
 » que comblé et recouvert d'un piédes-  
 » tal surmonté d'une croix qu'on ap-  
 » pelle la Croix des Morts (2). A l'épo-  
 » que de la révolution de 1793, on tenta  
 » de vider ce puits et de le rendre à l'u-  
 » tilité publique. Il fut débouché en  
 » partie; mais le désagrément de ce  
 » travail et le dégoût que manifestèrent  
 » à l'avance les habitants pour les eaux  
 » qu'on y puiserait, firent renoncer à  
 » cette opération. »

Hâtons-nous de fermer les pages où  
 nous avons copié ce lugubre récit, et dé-  
 crivons brièvement l'aspect actuel de  
 cette courageuse petite ville.

(1) Le nombre d'hommes rangés sous le com-  
mandement d'un enseigne était, à cette époque, d'en-  
viron 250

(2) Histoire de la prise d'Auxerre; Histoire de  
Bourgogne; Almanach historique de Sens; etc.

La muraille d'enceinte est démolie  
 presque entièrement, et les fossés en  
 partie comblés sont remplacés par des  
 avenues plantées d'arbres.

La vigne s'avance jusqu'au bord de ces  
 promenades, et semble vouloir rappeler  
 aux nouveaux habitants d'Irancy que  
 c'est pour elle, elle seule, qu'ils sont ve-  
 nus déblayer les décombres de l'an-  
 cienne ville pour en reconstruire une  
 nouvelle. En effet, l'abbaye de Saint-  
 Germain d'Auxerre, si rudement éprou-  
 vée durant les guerres de religion, som-  
 gea, aussitôt que le calme fut revenu, à  
 restaurer l'église d'Irancy, qui est sous  
 le vocable de Saint Germain; la recon-  
 struction fut commencée par les portails  
 de la façade et les bas-côtés de la nef;  
 mais rien ne fut achevé. Aussi remarque-  
 t-on, dans l'ensemble général de l'édifice,  
 le caractère d'ornementation de plu-  
 sieurs styles les plus contraires et les  
 plus disparates. On peut, à Irancy, faire  
 un cours complet d'archéologie depuis  
 la fin du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'au siècle pré-  
 sent; rien ne manque et c'est une des  
 églises qui témoignent le plus vivement  
 de nos vicissitudes historiques et des di-  
 vers et nombreux changements que l'art  
 de bâtir a subis.

Une description chronologique des  
 différentes parties de l'église d'Irancy se-  
 rait trop longue à faire ici; nous devons  
 nous borner à indiquer les principaux  
 travaux de restauration. La partie la  
 plus ancienne ne remonte qu'à la fin  
 du XII<sup>e</sup> siècle. La nef haute est très-  
 étroite, composée de trois travées ogiva-  
 les, datant des premières années du  
 XIII<sup>e</sup> siècle, est enclavée dans des tra-  
 vaux exécutés aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles,  
 notamment une partie de la façade qui  
 offre d'élégants motifs d'ornementation.  
 Le chœur et le sanctuaire ont été refaits  
 entièrement et on attribue cette recon-  
 struction à Germain Soufflot, le célèbre  
 architecte de Ste-Geneviève de Paris (1).  
 On a pu admirer cette construction qui,  
 au point de vue archéologique et en  
 égard aux progrès obtenus dans cette  
 science, peut paraître déplorable aujour-  
 d'hui. Mais il faut faire la part des temps,  
 des habitudes, des préjugés, des erreurs  
 et enfin des obstacles que le célèbre Souf-  
 flot rencontra pour l'exécution de son

(1) Voir page 231 la Notice biographique sur  
Jacques-Germain Soufflot.



œuvre si, en effet, la reconstruction du chœur doit lui être attribuée. Des restaurations toutes récentes ont été faites, dans cette même partie de l'église, dans le style de l'ordre Toscan. Ici les ogives et les imitations d'ogives, les plein-cintres, les cintres-en-ausse-de-panier, les plates-bandes, enfin tous les genres possibles se heurtent et se combattent dans cette infortunée église. Les chapelles de l'abside et aussi le clocher, haute tour carrée, appartiennent aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Dans l'une de ces chapelles, la première du côté sud, on lit, sur une plaque de marbre entourée d'un encadrement en pierre sculptée, l'inscription suivante que nous copions malgré sa longueur.

D. O. M.

MULIER BONA PARS BONA, SICCINE SEPARAT AMARA MORS !

HIC JACET CATHARINA MILLON, EX COLLANGIIS VINOSIS OBIUNDA, FIDELIS CONSORS, UNANIMIS ET CHARISSIMA CONJUGI AMANTISSIMI CONJUGIS GERMANI SOUFFLOT IN LEGIBUS BACCALAUREI. NEC NON IN LOCI HUIUS AUDITORIO VICES GERENTIS.

PROGENIUM NUMEROSÆ SAPIENS MATER ET BONA, REI DOMESTICÆ PRUDENS ET INDIFFESSA RECTRIX, EXTERIORIS NEGOTII VIRTUOSA CONJUTRIX ET GRATIOSA.

LANGUIDO MORBO PER TRES MENSES EXHAUSTA ET OBRUTA, PACIFICE OBDORMI-VIT IN DOMINO MISERICORDITER IN EXTREMIS RECEPTO DIE XXI MARTIS ANNO (sic).

QUATUOR FILIOS. SEX FILIAS RELIQUIT ET MÆRENTUM MARITUM, CUJUS ANIMA VENIT CONSOLARI; ET QUI QUANTUM EAM DILEXIT VIVAM, TANTUM ET MORTUAM LUXIT.

HOC AMORIS INTIMI ET ACCERRIMI DOLORIS MONUMENTUM EX ABONDANTIORI CORDE POSUIT IN SPEM BEATÆ RESURRECTIONIS, NEC NON IN FIDEM CONSOLATIONIS PROMISSÆ FUTURÆ IMMORTALITATIS GRATIA CHRISTI INNITENTE. AMEN.

LE DIT SOUFFLOT A DONNÉ ET DÉLIVRÉ EN ESPÈCES SONNANTES A LA FABRIQUE DE CETTE ÉGLISE CINQ CENTS LIVRES POUR CONTRIBUER DE SA PART A L'ÉTABLISSEMENT ET ENTRETIEN D'UN VICAIRE, ET POUR LE REPOS DES AMES DE SON ÉPOUSE ET DE SA FAMILLE.

RESQUIESCANT IN PACE.

Dans une sorte de garde-meuble, on voit, posée provisoirement à terre, une autre inscription gravée sur marbre noir

incrusté dans un encadrement de pierre. Voici une partie de cette inscription :

CY GIST LE CORPS DE MESSIRE PIERRE SERVIGNIEN VIVANT PRESTRE CURÉ D'IRANCY QUI DÉCÉDA LE 7 DÉCEMBRE 1630 ET A LAISSÉ, ETC

ET A ESTÉ LA PRÉSENTE ÉPITHAPE FAICTE PAR LA DILIGENCE DE M<sup>o</sup> JEHAN SOUFFLOT, PROCUREUR FISCAL A IRANCY, EXÉCUTEUR DU TESTAMENT DUDIT DEFUNCT.

Nous n'avons rapporté ces deux inscriptions que pour témoigner de la position honorable de la famille de l'architecte célèbre qui naquit à Irancy dans l'une des maisons de la grande rue, et dont nous donnons le dessin. On lit, sur



une petite plaque de marbre les quelques mots suivants que nous copions fidèlement :

IN HAC ÆDE PATERNA  
28 JULII 1713  
NATUS FUIT  
JAC-GER-SOUFFLOT.

Ce savant architecte est mort, croit-on, de chagrin causé par les ennuis qu'on lui suscita à propos de la construction défectueuse des grands piliers du dôme de Sainte-Geneviève de Paris; il mourut dans les bras de son ami l'abbé de l'Épée le 29 août 1781. Disons enfin, qu'au Salon de peinture de 1845 on admirait deux bustes de Soufflot; l'un de M. Dantan jeune, et commandé par le ministre des travaux publics, l'autre demandé à M. Carle Blisæet, par la ville de Lyon, dont Soufflot construisit le magnifique Hôtel-Dieu.

Avant de nous éloigner enfin de l'église, jetons un dernier coup d'œil sur les quel-

ques jolis détails de la façade restée inachevée; signalons à l'attention des visiteurs les deux grandes statues, l'une debout, l'autre à genoux, placées à gauche du portail. Quels personnages de notre histoire locale représentent ces deux intéressantes statues? Espérons que l'historien de Coulanges-la-Vineuse nous le dira. Irancy et Coulanges ont de nombreux points de ressemblance: là et ici la vigne fait la loi.

Notre itinéraire nous amène au village de Bailly; deux chemins y conduisent d'Irancy: l'un par Vincelottes et la rive droite de l'Yonne que le chemin côtoie; l'autre par la montagne. Nous suivrons ce dernier qui n'est qu'un étroit sentier, mais qui offre pour nous l'intérêt de l'inconnu et aussi l'occasion d'étudier, d'un point très-élevé, l'ensemble général de la contrée.

On traverse les anciens fossés du nord, ombragés par quelques massifs de peupliers et de noyers, puis on suit un chemin étroit qui monte obliquement le versant de la vallée faisant face au plein midi. Bientôt un petit sentier, tracé en ligne droite au milieu des vignes, aboutit au plateau étroit qui forme la ligne de faite de la montagne. Arrêtons-nous ici pour reconnaître notre position.

Si nos lecteurs se reportent à ce que nous avons dit à l'article de Cravan, à propos de l'éboulement du pont et de la construction d'une route neuve entre Vermenton et Auxerre par Saint-Bris, ils comprendront mieux la description qui va suivre. Cette route nouvelle, tracée vers le milieu du siècle dernier, dut, en quittant Vermenton, suivre, jusqu'à peu de distance de Cravan, la route ancienne; mais arrivée au fond du vallou, elle tourna brusquement sur la droite en laissant le vieux chemin descendre à gauche. Le nouveau tracé s'avance par un terrain sec et ondulé, d'un aspect triste et sauvage vers le bourg de Saint-Bris en franchissant le sommet le plus élevé de toute la contrée. Faire passer une grande route par le sommet de la plus haute montagne du pays, nous le répétons à dessin, parut alors une chose toute simple, car on semble n'avoir rien cherché pour trouver un passage moins inaccessible. Le point culminant de la montagne et de la route se trouve situé à 1.200 mètres seulement au nord-est d'Irancy, et s'élève de 275 mètres au dessus du niveau de la mer, et de 167 mètres environ au-

dessus des eaux de l'Yonne à Vincelottes.

De ce même point, se détachent deux crêtes de terrain longues et étroites qui s'avancent vers la vallée de l'Yonne, pour s'abaisser tout à-coup et venir en former la rive droite. L'une des lignes de faite s'étend vers le sud-ouest, l'autre à l'ouest directement, et c'est dans l'étroit espace compris entre elles que le bourg d'Irancy est venu se blottir.

Si nos lecteurs ont pu bien comprendre notre longue description, ils se rendront compte de la position que nous occupons actuellement vers l'extrémité de la crête de l'ouest. Elle est moins élevée de 15 mètres que l'autre, mais elle nous permet mieux de juger de l'aspect du pays dans la région du nord, où se découvre le bourg de Saint-Bris blotti, lui aussi, au fond d'une vallée qui ne brille pas par son aspect pittoresque. Une distance de moins de 5 kilomètres nous sépare de cette petite ville qui a été soigneusement décrite dans l'Annuaire de l'Yonne, année 1858 (1).

Du haut de la montagne, nous voyons se développer autour de nous un panorama remarquable eu égard à l'ensemble général de la contrée que nous parcourons. Mais, avons nous dit déjà, rien n'est moins dans notre idée de comparer nos vallées à celles des Pyrénées, de l'Auvergne, ni même aux vallées du Morvan: celles-ci, toutes modestes qu'elles puissent être, sont beaucoup plus profondes que les nôtres. Remarquons aussi que le plus souvent les « descripteurs » ne savent pas assez mesurer leurs éloges, et qu'ils emploient pour colorer leur récit, les mêmes termes admiratifs pour des sites qui sont loin d'avoir la même valeur.

Nous décrivons donc froidement, avec brièveté, ce que nous avons sous les yeux; rien de plus. Ceux de nos lecteurs qui connaîtront le pays, suppléeront, par leur connaissance des localités, à tout ce qui

(1) Le territoire de Saint-Bris, et aussi des communes avoisinantes, donnent des vins estimés; mais ce n'est pas la seule branche d'industrie de la contrée. On cultive dans des terrains d'une notable étendue, qui appartiennent aux communes de Champs, Escolives, Saint-Bris, Irancy, etc., une quantité considérable de cerisiers qui, plantés en quinconce ou sur de longs alignements, donnent des fruits extrêmement recherchés et dont l'exportation a pris, depuis quelques années surtout, un développement très-remarquable.

manquera à notre description qui semblera toujours trop longue à tous les autres lecteurs.

Du point élevé où nous sommes placés, on domine les ondulations nombreuses du vaste cirque vinicole qui enveloppe Irancy. On étudie avec intérêt les causes et les effets de cette immense dépression au milieu d'une montagne dont le principal sommet, occupé par le signal trigonométrique, s'élève de 190 mètres au-dessus de l'Yonne, passant à la base de cette même montagne, et longeant par de longs circuits les ondulations du versant de la vallée.

Vers le sud-ouest, les villages de Vincelles avec son pont suspendu, Vincelles avec son château délicieusement ombragé, et les hameaux de La Rue et de Sauvegenouil; enfin les fles et le moulin de Rivoite, complètent un groupe pittoresque que couronnent dignement les bois de Saint-Marien, longés à leur base par l'ancienne voie romaine transformée aujourd'hui en route départementale.

Presque directement à l'ouest, et à une distance de 4 kilomètres de Vincelles, on aperçoit, au milieu d'une large contrée « inondée » de vignes, la petite ville de Coulanges-la-Vinense. Si les yeux d'un vigneron peuvent se complaire à rester dans ce coin du paysage, les yeux des artistes s'en éloigneront promptement sans même pouvoir rencontrer l'ombre d'un arbre. De hautes collines, sèches et monotones de formes, s'éloignent dans les directions de Merry-Sec, Courson et Ouaine.

Au sud, le paysage change heureusement d'aspect : c'est la vallée de l'Yonne avec les villages de Bazarnes, Sainte-Pallaye, Prézilbert et Trucy; on devine la position de ceux de Sery, Mailly-la-Ville, Mailly-Château, Merry-sur-Yonne et Châtel-Censoir; de grands bois s'étendent sur la gauche et viennent s'abaisser dans la vallée de la Cure. Là, le regard du touriste est arrêté et captivé à la vue d'une ville bâtie sur le sommet d'une montagne. Cette ville, c'est la célèbre petite cité de Vézelay dominée par l'église abbatiale plus célèbre encore de la Madeleine. La distance à vol d'oiseau, du point où nous sommes jusqu'à Vézelay, est de près de 50 kilomètres (29,500 mètres), et malgré cette longue distance, on distingue nettement la disposition de la ville et on reste confondu de l'énorme largeur apparente qui sépare les deux

tours de la grande et belle église dont l'Annuaire s'est empressé de donner une longue et savante histoire, une intéressante notice et plusieurs dessins (1).

La pittoresque vallée de la Cure se rapproche de nous pour se réunir à celle de l'Yonne, près de Cravan, qu'un pli de terrain nous cache. (Voir l'Annuaire de l'Yonne, année 1850, voyage VIII.)

A gauche de Vézelay, c'est-à-dire à l'est de cette ville, on reconnaît parfaitement les deux sommets de la montagne de Mont-Marte : l'un atteint la hauteur de 351 mètres, l'autre de 337 mètres au-dessus de la mer. Ce sont les points les plus élevés que l'on remarque avant d'arriver à Avallon; mais au-delà des rives torrentieuses de la pittoresque rivière du Cousin, les hauteurs prennent de suite un développement remarquable. De ce côté des limites de notre département, au sud de Quarré-les-Tombes, le sommet d'une montagne couverte par le bois de La Pérouse, atteint la hauteur considérable pour notre province de 609 mètres au-dessus de la mer, et de 572 mètres, presque à pic, au-dessus du cours de la Cure qui forme dans cette contrée sauvage et pittoresque la limite extrême des départements de l'Yonne et de la Nièvre. Ainsi, comme point de comparaison, cette montagne serait au-dessus du niveau de la Cure, environ cinq fois et demie plus haute que la grande tour de Saint-Étienne d'Auxerre.

A quelque distance au-delà des bois de La Pérouse, la forêt de Saint-Brissou, bordée par la Cure également, domine notre montagne de près de 80 mètres. Dans ces régions élevées, la neige tombe avec abondance, alors même qu'on en voit à peine trace dans les contrées voisines.

Ces belles montagnes que l'éloignement (55 kilomètres à vol d'oiseau pour le sommet des bois de La Pérouse; du point où nous sommes arrêtés, restent bleuâtres, forment la limite de l'horizon au sud.

Maintenant, portons nos regards dans la direction opposée, c'est-à-dire vers le nord. Un nouveau point de vue nous charmera; l'Yonne d'abord et les beaux ombrages de ses rives, puis la position pittoresque des villages de Bailly, Ecoivres, Champs, Vaux, et enfin Auxerre!

(1) Voir les *Annaires de l'Yonne*, années 1841, 1842, 1843 et 1845.

que l'on distingue parfaitement, malgré une distance en ligne droite de 10 kilomètres.

La vue se repose avec plaisir sur les beaux massifs d'arbres qui entourent les châteaux de Saulce et de Belloubre; ce dernier est caché par la hauteur et l'épaisseur des « beaux ombrages » du parc que borde la rive gauche de l'Yonne, un peu avant d'arriver au hameau de La Cour-Barrée où nous arriverons nous-mêmes bientôt.

Descendons maintenant par un petit sentier rapide, tortueux et glissant, vers de belles carrières creuées sur une longue étendue dans le flanc de la montagne; le chemin de halage, établi sur la rive droite de l'Yonne, facilite l'exploitation qui est considérable.

Ce chemin de halage nous mène par la base des collines, dont la couleur grise offre quelque chose de triste, aux célèbres carrières du village de Bailly.

Nous engageons le géologue qui parcourt notre vallée à faire ici une halte de quelques instants. La colline au milieu de laquelle s'ouvrent les carrières, successivement attaquées à la base, au flanc et au sommet, lui offrira une coupe remarquable du coral-rag supérieur et lui permettra de reconnaître et d'étudier les différentes assises dont cette formation se compose. Ces couches varient à la fois et par leur nature minéralogique et par les corps organisés qu'elles renferment. Quelques-unes sont blanches, friables, oolitiques, disposées en minces plaquettes et s'exfoliant facilement au contact de l'air; elles abondent en polypiers et en brachiopodes (*terebratula corallina*, Leym.) D'autres, au contraire sont puissantes et finement oolitiques; la roche, régulièrement stratifiée, forme des bancs épais et fournit des pierres de taille très-recherchées. Cette assise, dans laquelle est creusée la carrière la plus importante de Bailly, constitue dans tout le département un horizon remarquable, au milieu du coral-rag supérieur, et nous la retrouvons avec les mêmes caractères à Foursion, à Molesmes et à Thury. Les fossiles y sont rares. Cependant, j'ai recueilli à Bailly des térébratules, des hippocodium, des trigonées, des natices, des nérinées; le test a disparu; mais le moule intérieur, recouvert de petits cristaux de chaux qui lui donnent un aspect brillant, a conservé, dans les bivalves, les empreintes de la charnière et

des attaches muscolaires. D'autres bancs sont d'une très-grande dureté; leur couleur est jaunâtre, variée de bleu, leur texture est compacte et leur cassure sub-conchoïde; ils supportent un assez beau poli et longtemps on les a exploités sous le nom de marbre de Bailly. Ces calcaires durs contiennent un grand nombre de polypiers, de dicérades, de nérinées et d'autres fossiles brisés et roulés unis par un ciment calcaire parsemé d'oolites et de nodules. Lorsque le calcaire est poli, les corps organisés se reconnaissent facilement et l'on peut étudier les détails gracieux et compliqués de leur organisation intérieure.

Ces calcaires sont recouverts par une assise qui, dans nos contrées, représente probablement le calcaire à astartes de la Haute Saône. La roche qui domine est un calcaire marneux, subcompacte, de couleur jaunâtre, souvent rocailleux à la partie supérieure et qui contient en abondance de petites espèces de térébratules et de rynchonelles, et assez rarement des astartes (*astarte supracoralina*, d'Orb.)

Ces différentes assises constituent le coral-rag supérieur proprement dit. Malgré les dissemblances que nous avons signalées, on reconnaît cependant qu'elles appartiennent à un même type de formation et qu'une influence générale identique a présidé à leur dépôt. Cet ensemble de couches s'est accumulé sur le littoral d'une mer peu profonde, agitée, parsemée, sans doute, de rescifs madréporiques. Les animaux qui s'y sont développés sont ceux qui recherchent de préférence les stations coralligènes: ce sont des nérinées, des dicérades, des limes, des peignes, des brachiopodes aux espèces nombreuses, des échinides armés de puissantes baguettes et des apiarinites à la tige élancée. Dans toute la série des couches, le calcaire présente cet aspect blanc, oolitique, saccharoïde toujours si caractéristique, et c'est seulement à la partie supérieure qu'il affecte une couleur jaunâtre et devient plus marneux et plus compact.

Les carrières de Bailly sont exploitées depuis longtemps. Certaines assises étaient déjà renommées au moyen-âge, et l'une d'elles remarquable par sa couleur blanche, sa texture tendre et finement oolitique était recherchée des sculpteurs et portait le nom de banc des imagiers.

L'examen de ces carrières intéressantes nous a retenus trop longtemps, et nous avons hâte d'arriver à

**BAILLY**, petit village dépendant de la commune de Saint-Bris, dont il est éloigné de 3 kilomètres; à 11 kilomètres d'Auxerre.

Bailly est situé dans une position très-pittoresque, à quelques pas de la rive droite de l'Yonne, et adossé à la base d'une haute colline qui forme l'un des versants d'un vallon qui s'étend vers Saint-Bris. Si l'aspect des collines est triste par suite de leur couleur grise, les bords de l'Yonne sont au contraire remarquables de fraîcheur et de fertilité. Mais le côté pittoresque du paysage a été gâté par les travaux d'écluses et de barrages nécessités par le passage du canal.

L'ensemble général du petit village de Bailly, groupé à l'entrée des grandes et célèbres carrières dont les produits et les débris bouleversent ou remplissent la plus grande partie du sol, présente un singulier caractère, dû précisément à la proximité d'immenses matériaux. Ainsi, les plus chétives maisons sont construites avec de magnifiques pierres de taille qui offrent, par leur dimension et leur appareil, un contraste frappant avec la pauvreté de l'habitation.

Une petite rue, montant obliquement la pente du terrain, passe devant l'église, construction peu importante et dont l'abbé Courtépée nous donne l'histoire. « L'église de Grisay, sous le vocable de Saint-Georges, où étoit autrefois un faubourg de Saint-Bris, maintenant ruiné, fut transférée à Bailly en 1749, » et bâtie par les habitants sur un fonds » qui avoit été donné à cet effet par Pierre Deschintre, habitant du lieu, » mais dont l'acte de donation n'a été dressé que le 14 juillet 1751. La nouvelle église a été bénite le 2 février » 1750 par M. Huet, grand-archidiacre » d'Auxerre. »

Un escalier neuf conduit au portail également récent (ou restauré) de l'église; le palier est formé d'une large dalle tumulaire qui servit d'abord de table d'autel. On lit ..... VI : KAL : FEBRUER : M..... en caractères du XIII<sup>e</sup> siècle, tout le reste est effacé. Un acte de cette époque nous apprend qu'en 1276 l'évêque d'Auxerre, Erard de Léziennes, acquit les dîmes de Bailly et affranchit les habitants.

Dans l'église dont l'intérieur n'offre nul intérêt archéologique, mais qui est d'une propreté irréprochable que nous signalons pour la rareté du fait, on retrouve quelques morceaux de dalles tumulaires avec inscriptions et figures gravées.

Quelques tableaux et deux dessins décorent le sanctuaire; la nef est ornée de deux grandes tapisseries du XVII<sup>e</sup> siècle : sujets incertains pour nous.

L'un des deux dessins dont nous venons de parler, est réellement remarquable : il porte l'indication suivante : « Mise » au tombeau de N. S. J.-C.. dessinée » d'après le monument qui existe dans » l'église de Saint-Roch à Paris, par » Desaine, en 1808, ancien académicien. » C'est bien là les travaux faits à la pointe du crayon de terre de pipe et de noir de fumée, travaux qui duraient plusieurs mois, une année même pour un seul dessin. Les collégiens d'à présent ne comprendront jamais cette besogne de patience plutôt que de talent.

Vis-à-vis de Bailly, nous traversons l'Yonne, divisée par une île étroite et très-longue, en deux bras, et ensuite le canal, à l'aide de barrages et d'écluses établies pour le service du flottage. On laisse sur la rive gauche de l'Yonne l'ancienne commanderie de Saulce fondée en 1216 par Guillaume de Mello, seigneur de Saint-Bris.

Sur l'emplacement de cette commanderie, M. Rogres de Lusignan de Champignelles (1) fit construire au siècle dernier le château actuel, agréablement situé, entre la grande route et l'Yonne, dans une plaine fertile.

Après avoir suivi la rive droite du canal, nous passons sur la rive opposée; puis longeant les bâtiments d'une ferme, nous nous dirigeons vers Escolives par une avenue bordée d'arbres, qui rejoint la grande route, presque en face de l'église.

**ESCOLIVES**, village situé à peu de distance de la grande route d'Avallon à Auxerre; population. 505 habitants; à 10 kilomètres d'Auxerre.

Le village d'Escolives est bâti sur le versant assez rapide d'une chaîne de très-petites collines qui s'abaissent sub-

(1) Voir l'intéressante notice sur cette famille, tome II du Bulletin de la Société historique d'Auxerre, écrite par M. Déy.

tement pour faire place à des prairies marécageuses du milieu desquelles de belles sources sortent avec abondance et forment une petite rivière qui va se jeter dans l'Yonne après un parcours d'un kilomètre à peine.

Les coteaux au pied desquels s'étend Escolives sont formés de couches kimméridgiennes qui, inclinées dans le sens de la vallée, déversent, à leur point d'affleurement, toutes les eaux qu'elles ont recueillies. L'étage portlandien recouvre les hauteurs environnantes. La roche dont il se compose, bien qu'elle se lie sur certains points aux couches argileuses inférieures, est cependant beaucoup plus calcaire. Sous l'influence atmosphérique elle se délite facilement et les champs sont partout couverts de ses débris. Ce sont les calcaires portlandiens qui donnent au sol cet aspect grisâtre et monotone, cette sécheresse, cette aridité désolante qui caractérise tous les plateaux compris entre Courson, Migé, Ouanne, Gy-l'Évêque, Ju-sy et Vaux. Les eaux pluviales qui tombent sur cette vaste surface disparaissent et s'infiltrent presque de suite, et cette propriété absorbante remarquable, explique le nombre et l'abondance des sources qui, de tous côtés, s'échappent à la base de ces massifs.

Escolives est divisé en deux parties : l'une s'est agglomérée autour de l'église, l'autre s'éloigne de quelques pas vers le sud. C'est une paroisse fort ancienne et dont l'église jouit de quelque célébrité à l'occasion du tombeau de sainte Camille. On sait que sainte Camille est l'une des quatre saintes filles qui accompagnèrent le corps de saint Germain, évêque d'Auxerre, mort à Ravenne le 31 juillet 448. L'historien Héric nomme ces saintes femmes Magnance, Pallade, Camille, Porcaire, et une cinquième dont il n'est plus fait mention, appelée Maxime.

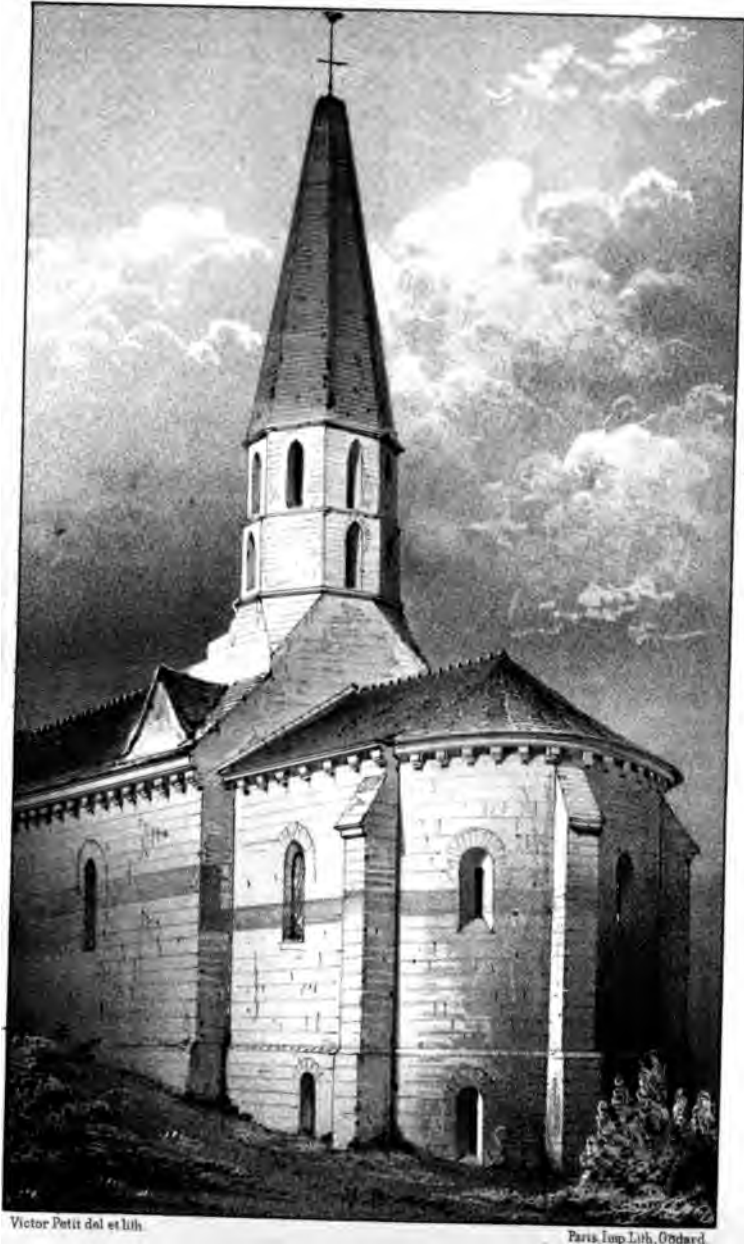
Sainte Magnance s'arrêta entre Saulieu et Avallon, et bientôt après mourut de fatigue, le 26 novembre 448 (1). Nous avons fait remarquer déjà, « article de sainte Pallade, » que les dépouilles de saint Germain furent ramenées depuis Milan jusqu'à Auxerre, exclusivement par la grande voie romaine d'Agrippa, et, ce qui est digne d'intérêt, c'est sur

le bord de cette même voie que se retirèrent après leur arrivée à Auxerre, deux des saintes femmes : Pallade, au village qui en prit le nom, et Camille à Escolives. Ce choix a pu être dicté ou motivé par diverses raisons ; ainsi, les deux paroisses étant peu éloignées d'Auxerre, et situées toutes deux sur la route antique, alors la seule voie de communication directe, il fut possible aux deux saintes femmes de venir s'agenouiller souvent sur le tombeau de saint Germain. Il est probable, en second lieu, que les habitants de ces deux mêmes paroisses, frappés du zèle des deux saintes, firent quelques efforts pour les retenir au milieu d'eux ; celles-ci touchées à leur tour de cette demande n'hésitèrent pas à venir finir leur vie au centre d'une population hospitalière. C'est ainsi que s'expliquerait le pèlerinage, déjà célèbre dès le IX<sup>e</sup> siècle, aux tombeaux des deux saintes.

Vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les deux églises menaçant ruine, ou n'étant plus de grandeur suffisante pour réunir les fidèles, on les reconstruisit, laissant les tombeaux dans des chapelles souterraines, appelées cryptes et au-dessus desquelles on éleva le sanctuaire des nouvelles églises. La lithographie que nous joignons à notre description fera comprendre le caractère et la disposition de la construction.

Tout-à-l'heure nous visiterons l'intérieur de cette crypte. L'église, à l'intérieur, offre quelque intérêt archéologique ; on reconnaît le style de transition entre le plein-cintre et l'arcade ogivale, seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Un porche à ouvertures cintrées précède le portail, mais l'absence de toute ornementation et le caractère indéfini de l'appareil laissent dans le doute pour fixer une époque ; XII<sup>e</sup> siècle peut-être ? Le portail, en plein-cintre, est assez intéressant par suite de la conservation d'un petit bas-relief représentant un agneau nimbé et portant une croix. C'est le symbole de la figure du Christ en iconographie chrétienne ; style du XII<sup>e</sup> siècle. Dans le centre du grand pignon, une ouverture quadrilobée éclaire la nef non voûtée. Notre dessin fera voir l'ensemble du clocher placé au centre de l'église et supporté par quatre arcades ogivales. Le sommet de la flèche a été brisé par le tonnerre. Nous ignorons la date de reconstruction de cette lourde flèche qui est construite en briques posés à plat ;

(1) Voir le premier volume du Bulletin de la Société d'Auxerre.



Victor Petit del et lith.

Paris, Imp. Lith. Goussard.

ÉGLISE DE SAINTE-PALLAYE.





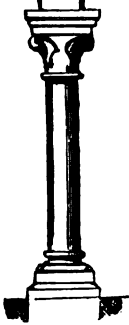




elle est fort laide sous tous les rapports. A cet égard nous mettons sous les yeux de nos lecteurs le dessin d'une flèche d'une simple église de village du département du Calvados qui possède à lui seul au moins soixante clochers ne le cédant en rien à celui que nous donnons. En archéologie, les points de comparaison seront toujours les meilleurs maîtres.

A l'une des quatre grandes arcades ogivales qui soutiennent le clocher, vient s'appuyer la voûte en demi-calotte de l'abside ou sanctuaire bâti au-dessus de la crypte. Un escalier de 18 marches, placé à gauche, y descend.

Cette jolie chapelle souterraine est carrée, excepté du côté de l'est où elle s'arrondit en demi-cercle; les voûtes en plein-cintre sont soutenues par quatre colonnes, hautes d'environ 2 mètres.



Voici le plan de la crypte qui a eu le



malheur, au point de vue archéologique, d'être trop restaurée; indépendamment du badigeon blanc dont on a recouvert les murailles et les sculptures, on a eu la déplorable idée d'élargir à coups de

ciseau l'embrasure des fenêtres, sous prétexte de donner de l'air: on s'est aperçu, il y a sept ou huit ans, que depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire depuis six cents ans, cette chapelle en manquait. Le caractère religieux est nul aujourd'hui ici; on a enlevé l'autel et le tombeau. D'ailleurs, dès l'année 1568, les huguenots avaient emporté et détruit le corps de sainte Camille et de sainte Pallaye.

Un caveau fermé par une large pierre renferme, dit-on, les tombeaux de la famille seigneuriale de Bellombre et d'Escolives. Nous dirons plus loin quelques mots de l'un des membres de cette famille.

Un chemin étroit et tortueux, tracé au milieu des vignes, conduit, après environ 1,500 mètres de parcours, au village de Jussy.

**JUSSY**, village situé à 1,500 mètres, à l'ouest de la route d'Avallon à Auxerre; population 310 habitants; à 10 kilomètres d'Auxerre.

Ce village est bâti au fond d'un vallon tortueux dont les versants sont couverts d'un vignoble renommé. Jussy est une paroisse de l'ancien domaine de l'église d'Auxerre. Le vicomte Rainard de Vergi l'enleva à l'évêque Gérard, mais le successeur de celui-ci le recouvra à prix d'argent vers l'an 915, après de nombreux pourparlers. Au mois d'août 1565, les habitants de Jussy furent victimes de leur témérité en voulant résister trop ouvertement, et même insulter aux troupes qui venaient d'Allemagne et qui allaient à Orléans, sous la conduite de d'Andelot. Le bourg fut entièrement mis au pillage; tout y fut réduit en cendres, excepté l'église et deux ou trois maisons; et, selon un historien huguenot, il y eut bien cinq à six mille muids de vin perdus ou emmenés dans le temps de ce ravage (Lebeuf, hist. d'Auxerre).

Le village semble s'être promptement relevé de ses ruines. Le chemin que nous avons suivi depuis Escolives vient longer une partie des anciens fossés qui bordaient la muraille d'enceinte; une tour s'élève encore à l'un des angles de cette muraille et présente un aspect assez pittoresque. Le chemin tourne à gauche et vient former la vue principale qui laisse un peu sur la droite, vers le

centre des habitations, le cimetière au milieu duquel s'élève l'église, construction assez intéressante de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Quelques fragments de la nef, de la tour du clocher, et enfin de l'abside, offrent un aspect pittoresque. Nous donnons le dessin de cette fenêtre



que surmonte une petite galerie dont la balustrade est fine et variée d'ornementation ; fin du XV<sup>e</sup> siècle. La nef intérieure ne présente nul intérêt, mais le chœur et le sanctuaire, éclairés par trois grandes fenêtres à menaux flamboyants, sont voutés en pierre et ornés de fines nervures. La sacristie mérite, par son style de construction, quelque attention. Provisoirement on y a déposé cinq grandes statues en pierre faisant partie d'un calvaire : style médiocre de la fin de la Renaissance. Nous ne quitterons point Jussy sans mentionner ici l'obligeance et l'empressement que nous a témoigné son instituteur.

Bâti à la partie supérieure du corallrag. Jussy est entouré de collines dont la base appartient au kimméridge et le sommet au portland. La nature et la disposition du sol indiquent facilement d'où proviennent les eaux qui alimentent la fontaine de ce village, et l'on reconnaît

de suite qu'elles ont une origine commune avec celle d'Escolives, de Coulanges-la-Vineuse et de Vaux.

Entre Coulanges-la-Vineuse et Jussy existe, au-dessus des calcaires du portland, près de la métairie des Foudriat, un lambeau de terrain néocomien. Cette couche, dont l'épaisseur est minime, se compose de calcaires durs alternant avec des argiles et abonde en mollusques et en zoophytes dont la conservation est parfaite. La présence du fer donne aux argiles et aux calcaires une teinte rougeâtre qui, de loin, peut faire reconnaître, au milieu des champs, la place qu'il occupe. Ce dépôt isolé se rattache à d'autres lambeaux qu'on rencontre en se dirigeant vers Escamps, et nous indique les anciennes limites de cet étage que les courants diluviens ont si profondément entamé.

Un assez bon chemin tracé à la base du versant gauche de la vallée nous amène à la grande route, un peu après avoir traversé les prairies marécageuses qui bordent la rive gauche de l'Yonne et s'étendent sur une assez longue distance à la base des collines d'Escolives ; qu'on nous pardonne cette similitude de noms trop rapprochés.

De belles sources, formant une petite rivière, traversent le sol en tous sens et viennent arroser les grands ombrages du château de Bellombre, dénomination parfaitement justifiée, et déjà ancienne. Par une coïncidence assez singulière, les seigneurs de Bellombre, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, se nommaient Beaujardin. L'un de ces gentilshommes joua, durant les guerres de religion du XVI<sup>e</sup> siècle, un rôle très-actif ; de l'aveu et par représailles du seigneur de Bellombre « les gens de » son château levaient un impôt exorbitant sur toutes les flottes de bois qui » descendaient à Paris, et enlevaient » tous les bestiaux qu'ils trouvaient dans » la campagne. » Ce seigneur, très-attaché au roi Henri III, mourut misérablement de la main des ligueurs auxerrois, sous les murs de Coulanges-la-Vineuse, le 2 juin 1589 (Lebeuf, Histoire d'Auxerre).

La grande route que nous venons de rejoindre tourne subitement sur la droite et laisse se continuer en ligne directe le vieux chemin d'Auxerre, établi dès le moyen-âge sur l'empiérement de la

voie d'Agrippa dont nous avons terminé (1) tout-à-l'heure la description en parlant du hameau de La Cour-Barrée, situé sur la rive gauche de l'Yonne. La route nouvelle, après le coude qui la sépare du vieux chemin, s'avance en remblai pour traverser l'Yonne sur un très-beau pont de pierre, de sept arches, construit récemment, et à la base duquel on a dressé un barrage et une écluse. A peine a-t-on traversé ce pont établi sur le bras principal, qu'on en traverse un second de trois arches franchissant le petit bras, venant de Bailly; mais nous n'irons point jusqu'à ce deuxième pont, car, tournant tout-à-coup sur notre gauche, nous suivons un chemin longeant la rive droite de l'Yonne, puis traversant un pont de pierre jeté sur le petit bras nous arrivons aux premières maisons d'un village que d'épais massifs d'arbres nous cachaient. Ce village se nomme Champs; avant de nous y arrêter, nous examinerons l'ensemble du paysage qui est des plus gracieux soit au-delà, soit en-deçà du grand pont (Voir le Voyage 8<sup>e</sup>, Annuaire de 1850).

**CHAMPS**, village situé sur la rive droite de l'Yonne et près de la route d'Avallon à Auxerre; population 655 habitants, à 9 kilomètres d'Auxerre.

De même que le plus grand nombre des villages de la contrée que nous parcourons, Champs eut à subir les dévastations que motivèrent les guerres de religion au XVI<sup>e</sup> siècle; il fut surpris par escalade, le 16 mars 1594, et en effet on retrouve encore la trace de quelques vestiges de murailles, le long des fossés d'enceinte assez bien conservés.

Bâtie vers le centre des habitations, sur le bord de la rue principale formant là une petite place, l'église ne présente qu'un aspect lourd et épais que modifie à peine un petit portail qui rappelle celui de Vincelles dont nous avons donné un dessin; XIV<sup>e</sup> siècle probablement. L'intérieur de l'église, restauré récemment, n'offre qu'un modèle de propreté ou à peu près.

Bientôt après avoir dépassé Champs on arrive au hameau de Toussac, situé près de petites îles qui divisent les eaux de l'Yonne. Malgré de grands ombrages,

ce côté du paysage présente quelque tristesse. Un bon chemin de halage suit la rive gauche de l'Yonne; mais comme nous sommes sur la rive opposée, force est à nous de prendre un chemin assez ennuyeux traversant des terres labourables pour nous rendre à Vaux. On arrive au Petit-Vaux, hameau bâti à peu de distance de la rive droite de l'Yonne et vis-à-vis du village de Vaux lui-même, qu'on entrevoit à travers quelques rangées d'arbres, sur la rive opposée.

Assis à l'ombre de ces mêmes arbres, nous attendrons patiemment l'arrivée du bac; d'ailleurs, l'examen du site captive toute notre attention et nous fait oublier la monotonie des champs couverts de vigne.

**VAUX**, village situé sur la rive gauche de l'Yonne; population 360 habitants; à 6 kilomètres d'Auxerre.

Ce village est bâti à la base du versant rapide de hautes collines et dans le creux d'un petit vallon étroit et profond qui s'ouvre dans la vallée de l'Yonne. Le sommet des collines qui dominent Vaux, dénomination locale parfaitement exacte, ne s'élève guère qu'à 85 mètres au-dessus de la rivière; mais la ligne de faite du plateau dont la voie romaine suit toute la longueur atteint la hauteur de 105 et de 109 mètres.

La situation de ce village est extrêmement pittoresque; adossé à des collines bordées par l'Yonne qui coule large et calme entre deux rives ombragées de massifs de verdure; enfin, l'aspect propre et animé des habitations qui s'élèvent assez bien alignées pour former une sorte de quai, donnent à cette partie de la vallée un ensemble des plus gracieux.

Un petit château à pavillons carrés, construction des premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'élève sur la rive de l'Yonne, à peu de distance de l'église qui est située au centre du village, le long de la rue principale qui remonte, en se prolongeant dans le fond du vallon, jusqu'au sommet de la montagne. Un chemin étroit et incroyablement rapide conduit vers Auxerre en traversant des vignobles estimés.

Vaux a été donné à l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre, dès le temps de sa fondation, qui fut au VII<sup>e</sup> siècle.

(1) Voir page 393.

L'abbé Lebeuf ajoute que Nantéle et Poiri (anciennement Poci et Pozi), qui produisent l'un des meilleurs vins d'Auxerre, étaient aussi, dès le commencement du même siècle, deux villages appartenant en propre à saint Didier, évêque d'Auxerre, et qui furent donnés par lui à la basilique de Saint-Germain. Nous ignorons la position de ces deux localités; toutefois l'un d'eux semble se rapprocher, d'après une carte dressée par l'abbé Lebeuf, de la Cour-Barrée, c'est Nantéle.

L'église de Vaux est peu intéressante comme style et ancienneté, bien que cependant le chœur, voûté en ogive, appartienne au XIII<sup>e</sup> siècle; la nef n'est voûtée qu'en bois. Une seconde nef, en partie construite au XVI<sup>e</sup> siècle, est voûtée en pierre. On remarque dans cette église une chose fort rare dans nos campagnes, c'est un très-grand nombre de tableaux; plusieurs d'entre eux sont assez remarquables; nous signalons surtout la beauté de quelques cadres en bois sculpté, style Louis XIV.

Beaucoup de fragments de pierres tumulaires, enrichies d'inscriptions et de figures, se retrouvent çà et là dans les nef; la plupart sont les tombes des curés de la paroisse. Les choses qui restent encore à visiter sont : un grand Christ en bois fort ancien, ainsi que la croix ornée des attributs symboliques des Évangélistes; un bas-relief de saint Hubert, XVI<sup>e</sup> siècle, placé au-dessus d'un autel en pierre sous le porche; le petit portail, style gothique du XV<sup>e</sup> siècle, et enfin les chapiteaux du porche qui présentent le type du XIII<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, ces chapiteaux sont enclavés dans une lourde muraille restaurée à diverses époques.

Vaux est bâti sur les dernières assises kimméridgiennes qui, près du village, plonge rapidement sous les calcaires portlandiens. Si de Vaux on remonte à la Cour-Barrée, en suivant le chemin de halage, on peut étudier dans les escarpements qui sont creusés à la base et au flanc du coteau, les différentes assises de l'étage kimméridgien, et voir les bancs argileux qui dominent à la partie inférieure devenir plus roux et moins épais, au fur et à mesure qu'on s'élève, et passer insensiblement aux couches essentiellement calcaires de l'étage portlandien qui couronne la hauteur. Le fossile le plus

abondant est, comme toujours, la gryppée virgule (*ostria virgula*). Cependant, associé avec lui, on rencontre assez fréquemment des térébratules, des *gualus*, des pholadomyes, des trigouies, des chemnitzies.

Un excellent chemin de halage conduit de Vaux à Auxerre, en suivant la rive gauche de l'Yonne. Mais comme notre itinéraire nous conduit à Augy, qui est situé sur la rive opposée, nous reprendrons le bac de Vaux pour traverser l'Yonne. Un petit chemin tracé au milieu des terres labourables, conduit, après 1,500 mètres de parcours, à Augy. On a pu étudier, chemin faisant, la configuration du terrain et reconnaître les calcaires portlandiens qui s'étendent au-delà de Vaux, sur la rive gauche de l'Yonne, et forment le versant rapide du grand plateau limité au nord par l'Yonne et à l'ouest par le ruisseau de Vallan. L'écartement presque parallèle qui sépare les deux vallées, n'est tout au plus que de deux kilomètres.

**AUGY**, village situé entre la grande route d'Avallon à Auxerre et la rive droite de l'Yonne; population 370 habitants; à 5 kilomètres d'Auxerre.

Ce village est bâti dans une plaine fertile à quelques pas de l'Yonne divisée là en plusieurs bras par des îles couvertes de massifs d'arbres très-pittoresques. Une belle source sortant d'un ancien étang coule à l'ouest du village, et va se jeter dans l'Yonne après avoir fait tourner un moulin entouré de beaux ombrages.

Cette source provient encore des argiles kimméridgiennes et indique, en cet endroit, l'affluement des dernières couches de cet étage.

L'ensemble du village est satisfaisant : on y remarque quelques maisons bien bâties et une rue assez large. L'église située au centre du village près d'une place, est encore entourée de son cimetière. Elle fut donnée en l'an 1125 par saint Hugues de Montaigu, évêque d'Auxerre aux chanoines réguliers de Saint-Père de la même ville. C'est sans nul doute peu de temps après cette donation que les nouveaux possesseurs entreprirent la construction de l'église actuelle, mais qu'ils ne terminèrent pas, ou du moins qui fut en partie reconstruite vers la fin du moyen-âge.

Le grand pignon de l'ouest était précédé d'un porche qui n'existe plus et qui recouvrait un portail à plein-cintre, style de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, que de grands arbres ombragent complètement. Ce portail ne s'ouvre plus ; l'entrée actuelle et unique est par le portail latéral dont nous donnons un dessin qui



en fera comprendre la disposition : style de transition, XII<sup>e</sup> siècle.

La nef à l'intérieur n'est couverte qu'en bois, mais le chœur et deux chapelles latérales sont voûtées en pierre à nervures ogivales d'un joli effet. On remarque encore quelques tombes avec inscriptions et figures très-effacées, et aussi d'assez belles stalles en bois sculpté. Le clocher, la tourelle et enfin l'ensemble de l'église présentent un aspect pittoresque.

Au pied même de l'abside passe le chemin qui va rejoindre la grande route

d'Auxerre, mais nous ne suivrons pas cette voie, nous tournerons à gauche pour nous rapprocher de l'Yonne.

Au point de vue géologique, les collines qui longent la vallée, n'offrent que peu d'intérêt. Des carrières couvertes çà et là, des racines profondes qui, de loin en loin, sillonnent leurs flancs, ont mis à découvert les couches qui les composent : ce sont presque toujours des calcaires jaunâtres et marneux, compactes, à cassure conchoïde et dont l'ensemble constitue l'étage portlandien. Parmi les fossiles qu'on y rencontre, les plus abondants sont des pinnes, des pholadomyes, des ammonites dont la taille atteint des proportions gigantesques. Au-dessus de ces calcaires apparaissent, de chaque côté, les premières couches de l'étage néocomien qui caractérise une faune entièrement distincte de celle que nous avons vue jusqu'ici.

Mais il nous tarde de nous rapprocher de l'Yonne et de ne plus quitter les calmes et silencieux ombrages qui, de distance en distance, bordent ses rives. Large et peu profonde, et roulant sur un lit de cailloux ou sur des bancs de sable, la rivière s'écoule lentement ; à peine est-elle entraînée par la pente insensible de la vallée. De gracieux points de vue se succèdent pour se renouveler sans monotonie ; enfin on aime à suivre les beaux rivages que ni la bourbe ni les roseaux ne salissent et qui bientôt nous amèneront sous les murs de l'antique cité d'Auxerre. Déjà nous avons pu entrevoir, au milieu des massifs d'arbres, s'élever au loin la grande tour de la magnifique église de Saint-Etienne.

Enfin nous voici arrivés à Auxerre.

G. COTTEAU et V. PETIT.

NOTA. Nous terminerons l'année prochaine la description de la VALLÉE DE L'YONNE entre Auxerre et Montereau, et nous commencerons ensuite un voyage semblable dans la VALLÉE DE L'ARMANÇON.

Quelques erreurs se sont glissées dans notre article de l'année dernière ; nous les indiquons ici.

Ligne 30, page 270, la phrase doit être lue ainsi :

A gauche, la haute montagne de Montmartre ferme l'horizon.

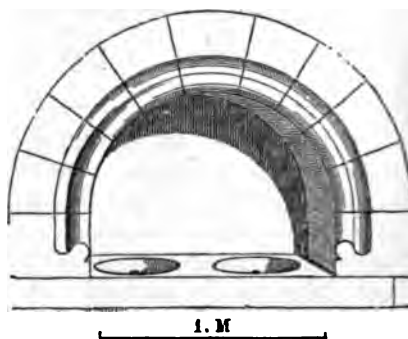
Ligne dernière, page 287, on doit rétablir ainsi la phrase :

« Jamais on ne pourra se faire une idée juste de cette composition détestable. »

Enfin, une erreur dans le classement des gravures a fait placer, page 281, une gravure qui doit être reportée page 288.

Nous donnons place ici à deux autres gravures arrivées trop tard l'année der-

nière pour être employées. L'une représente une partie de l'église de Châtel-  
 gravure représente une piscine placée dans le sanctuaire de Merry-sur-Yonne ;  
 page 288 (1).



L'article que nous publions cette année-ci est accompagné de vingt dessins, intercalés dans le texte, ou imprimés à part. Nous aimons à penser que nos lecteurs en sauront gré à l'éditeur de l'Annuaire.

(1) C'est par erreur que ce dessin se trouve cette année à la page 402.

Censoir, bas-côté nord ; page 283. L'autre